

CONGO



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2636 - VENDREDI 17 JUIN 2016

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

La Banque mondiale envisage un financement additionnel pour le Congo

Dans le cadre de la revue du portefeuille de la Banque mondiale en République du Congo, le directeur des opérations de cette institution financière internationale, Ahmadou Moustapha Ndiaye a évoqué avec le ministre de l'Économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Gilbert Ondongo, le nouveau cadre de partenariat, en rapport avec les priorités congolaises. Ce partenariat, à en croire Ahmadou Moustapha Ndiaye, porte sur douze projets ayant trait entre autres aux secteurs de l'agriculture, l'éducation et la protection sociale, sans exclure l'accompagnement des entreprises, créatrices d'emplois.

« Aujourd'hui le Projet d'appui à la diversification de l'économie commence à donner des résultats. Sur la base de cette expérience nous allons renforcer notre accompagnement avec un financement additionnel », a déclaré Ahmadou Moustapha Ndiaye.

Page 3

JOURNÉE DE L'ENFANT
AFRICAIN

Promouvoir le dialogue pour garantir la sécurité des enfants

À l'occasion de la célébration, hier, de la journée de l'enfant africain, le gouvernement congolais a appelé à consolider la paix et la sécurité au bénéfice des enfants du Congo.

Selon la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo qui a rendu public le message du gouvernement, cette journée s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les actions en matière de protection des enfants en situation de conflit.

Page 7

EDITORIAL

Et puis...

Page 2

JUSTICE

Le général Jean Marie Michel Mokoko transféré à la maison d'arrêt



Le général Jean Marie Michel Mokoko a été transféré à la Maison d'arrêt de Brazzaville, le 16 juin, après quarante-huit heures de garde à vue à la Direction générale de la surveillance du territoire. Ancien chef d'état-major des Forces armées congolaises et candidat malheureux à l'élection présidentielle du 20 mars dernier, il est soupçonné d'avoir planifié une tentative de renversement des institutions publiques ainsi que l'avait révélé une vidéo relayée dans la presse il y a quelques mois.

D'après son avocat, M^e Yvon Eric Ibouanga, « le général Mokoko a été présenté au procureur de la république qui, suivant réquisitoire introductif a ouvert une information devant le cabinet du doyen des juges d'instruction pour deux chefs d'inculpation : atteinte à la sûreté intérieure de l'État et détention illégale d'armes et munitions de guerre ». L'intéressé a réfuté en bloc les faits qui lui sont imputés.

OHADA

Brazzaville donne le ton de la réforme du droit et système comptables en Afrique

À Brazzaville où ils sont réunis pour la 41^e session du Conseil des États membres de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), les ministres de la Justice et des finances des dix-sept pays jettent les bases d'une réforme de l'acte uniforme, en vue de mettre au diapason des standards internationaux en la matière.

Les réformes envisagées visent à corriger les faiblesses observées dans le système comptable Ohada, comparativement aux systèmes en vigueur sous d'autres cieux. « Il est impérieux de mener à son terme le processus d'actualisation du droit et système comptable Ohada, non seulement pour répondre à des attentes fortes des milieux économiques, mais également pour enrayer le désordre déjà déploré par la conférence des Chefs d'État et de Gouvernement », a précisé hier le Premier ministre, Clément Mouamba, à l'ouverture de la réunion de Brazzaville.

Page 3

Une vue des ministres à la 41^e session du Conseil des États membres de l'Ohada

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE DE LA BOUENZA

La ville de Madingou se transforme

À deux mois de la célébration sur ses terres du 56^e anniversaire de l'indépendance nationale, le chef-lieu du département de la Bouenza, Madingou, qui abrite cette année le programme de municipalisation accélérée change jour après jour.



Le boulevard de Madingou (photo adiac)

De nombreux chantiers, à l'instar de ceux des voiries urbaines, du Palais présidentiel, du stade omnisport, de l'hôtel de ville, du siège de la préfecture, ainsi que chantiers d'eau et d'électricité changent progressivement l'image de la ville et la vie des citoyens.

Page 2

ÉDITORIAL

Et puis ...

Imaginons que la classe politique fasse siennes les remarques émises ici même hier et se lance résolument dans la modernisation des partis et formations qui la composent. Qu'advierait-il alors sur ce front stratégique ? Probablement ceci qui ne relève pas de l'utopie, mais de l'expérience que de nombreuses démocraties ont vécu avant nous.

1) Un débat sérieux sur l'émergence de notre pays s'engagerait qui se traduirait par un échange fécond des idées et non plus par l'affrontement stérile des « ego » qui nous fait aujourd'hui tant de mal. Au choc des personnes se substituerait une analyse contradictoire des réalités de la société congolaise qui déboucherait sans doute elle-même sur des propositions pragmatiques, adaptées au temps présent.

2) La modernisation des grandes formations politiques de la majorité ou de l'opposition que sont le PCT, l'UPADS, le MCDDI et quelques autres entraînerait à coup sûr la fusion en leur sein des dizaines d'associations, de partis fantômes, de groupuscules qui prolifèrent sur leur paralysie présente. Elle générerait un débat semblable à celui qui existe, par exemple, aux Etats-Unis entre Démocrates et Républicains.

3) A la confusion qu'engendre, chez nous comme ailleurs, l'absence de véritable débat entre ceux ou celles qui détiennent le pouvoir et ceux ou celles qui ambitionnent de le détenir se substituerait un dialogue efficace portant sur des idées et des programmes, non sur des ambitions individuelles. La jeune démocratie qui est la nôtre prouverait ainsi sa maturité à la face du monde et gagnerait fortement en crédibilité.

4) Changement tout aussi important, sinon même plus, les nouvelles générations pourraient s'intéresser, voire même - pourquoi pas ? - prendre part à un débat national dont dépend leur destin. Alors qu'aujourd'hui elles se détournent ostensiblement du chaos verbal qui marque la vie politique de notre nation elles pourraient faire entendre enfin leurs voix, exprimer leurs attentes, exposer leurs projets.

L'enjeu d'un tel changement de nos mœurs civiques est tel, si l'on y réfléchit bien, qu'il mérite mieux que le haussagement d'épaules que réserveront sans doute les professionnels de la politique à de telles idées.

Les Dépêches de Brazzaville

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

Madingou s'arrime à la modernité

Dernier département qui va boucler le programme de municipalisation accélérée, couplée à la fête tournante, commémorant cette année le 56ème anniversaire de l'indépendance du Congo, Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza se transforme chaque jour qui passe. A deux mois de ce rendez-vous historique, plusieurs chantiers dits du premier périmètre s'exécutent à un rythme satisfaisant, malgré la conjoncture économique difficile.

Lancés en mars dernier par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, les travaux de la municipalisation accélérée du département de

Le boulevard, de près de 800 m, devant abriter le grand défilé civil et militaire du 15 août, est lui aussi déjà achevé. Pour l'heure, il reste à monter la tribune officielle où seront installées les hautes personnalités. S'agissant des voiries urbaines, la plus grande partie a été déjà faite, car sur environ 27 km prévus pour Madingou, 15 km de ruelles et avenues sont déjà revêtues d'enrobé.

Il s'agit, entre autre, de l'avenue principale sur laquelle est construit le boulevard, de l'avenue du marché central de Madingou, de celle qui mène au stade. Beaucoup d'autres artères sont en voie d'être goudronnées. « Nous attendions impatiemment depuis 12 ans,

mément », a renchéri le préfet Celestin Tombé Kéndé.

Les travaux de construction du stade omnisport de Madingou, qui abritera la finale de la coupe du Congo, le 15 août prochain, vont aussi à leur terme. D'autres projets, tels que les travaux d'adduction d'eau potable et d'électrification de la ville ont pris, eux aussi, une vitesse de croisière. D'autres chantiers, à savoir les hôtels de ville, de la préfecture, du plan, du Conseil départemental et sous-préfecture avancent aussi sans heurts. A Nkayi, les travaux de construction de l'aéroport, sur lequel vont atterrir toutes les délégations officielles, ainsi que les hôtes de marque, sont aussi presque à terme.



Le chantier de l'hôtel de ville de Madingou (photo adiac)

la Bouenza sont très avancées notamment les chantiers dits préfectoraux ou « Grands travaux ». Certains sont même déjà à l'étape de finition.

« En général, les travaux avancent normalement. A ce jour, le palais présidentiel est terminé, il ne reste plus qu'à mettre une couche de peinture et à équiper la villa des hôtes », précise le préfet de la Bouenza, Celestin Tombé Kéndé.

cette municipalisation accélérée, c'est comme un rêve. Madingou a déjà des routes goudronnées, chose que nous n'avions jamais imaginé », affirme un natif de la localité, enseignant de carrière, rencontré sur le boulevard. « Madingou était un gros village, aujourd'hui, nous nous rendons compte qu'une touche de modernité souffle sur la ville, et nous nous en réjouissons énormément », a renchéri le préfet Celestin Tombé Kéndé.

Sur les 2200 m de piste prévus, à ce jour plus de 1500 m sont déjà enrobés. Dans la même ville, se construisent également plus de 16 km de voiries urbaines. Les personnes en séjour ou de passage à Madingou sont dorénavant déjà flattées par la transformation de la ville, ce qui laisse présager, à coup sûr, une belle fête du 15 août dans la Bouenza.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COLLECTIVITÉS LOCALES

Charles Ngamfouomo pour une véritable décentralisation au Congo

Les questions liées aux difficultés rencontrées par les collectivités locales ainsi que celles concernant la mise en œuvre d'une véritable décentralisation au Congo ont été le 16 juin à Brazzaville, au centre de la séance de travail entre le bureau du Sénat élargi aux membres de la commissions affaires administratives et juridiques avec le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, chargé de la décentralisation et du développement local, Charles Ngamfouomo.

Le ministre Charles Ngamfouomo a souligné à l'issue de la réunion qu'il s'agissait de sensibiliser les responsables des institutions sur le grand chantier de la décentralisation. « Vous savez bien que la décentralisation est une des formes de la réforme de l'Etat. Une réforme de l'Etat qui ne dit pas son nom. Et lorsqu'on s'engage dans une réforme, forcément on rencontre des résistances au changement et donc pour éviter ces résistances, nous nous sommes engagés à rencontrer les responsables d'un certain nombre d'institutions afin de parler de la mise en œuvre d'une véritable décentralisation au Congo », a déclaré le ministre Ngamfouomo.

Le ministre et les sénateurs ont font l'état des lieux de la décentralisation au regard du chemin parcouru et en rapport avec la Constitution du 25 octobre 2015 qui institutionnalise les attributions des collectivités locales.

Charles Ngamfouomo a rappelé qu'au cœur de ce chantier de la décentralisation, il y a la question de son financement ainsi que celle portant sur le développement des collectivités locales. « Dans la réflexion qui sera menée dans les jours à venir, il y a la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale pour voir comment disposer des ressources pérennes dans le financement de la décentralisation et réduire la vulnérabilité des conseils vis-à-vis des subventions de l'Etat », a-t-il dit, précisant que « les présidents des Conseils doivent redoubler d'efforts dans le recouvrement des recettes locales même si celles-ci ne peuvent pas couvrir tous les besoins. Elles peuvent néanmoins contribuer au développement de leurs collectivités ».

Jean Jacques Koubemba

VIE DES PARTIS

Maurice Bimbeni réélu président du Club 2002 PUR Bouenza

Maurice Bimbeni a été réélu pour la troisième fois consécutive à la tête du Club 2002 PUR dans le département de la Bouenza, au cours d'une assemblée générale électorale tenue le 12 juin à Madingou.

Des délégués venus des districts de Mouyondzi, Tsiaki, Kingoué, Bouansa, Nkayi, Loutété, Yamba, etc... ont constitué le corps électoral de ce scrutin qualifié de libre et transparent.

A l'issue de cette élection directe et serrée, Maurice Bimbeni a été réélu à l'unanimité à la tête d'un bureau exécutif départemental de 13 membres. Emu de cette confiance renouvelée, le président réélu a affirmé qu'il travaillera de manière à faire rayonner le Club 2002 Parti pour l'unité et la République dans le département de la Bouenza, afin que les actions du chef de l'Etat soient visibles. Autres missions : préparer les futures échéances électorales.

Soulignons que le président réélu du Club 2002 PUR est enseignant de carrière, il occupe actuellement les fonctions de directeur des études au lycée de Madingou.

« Etant un parti politique, notre ambition est aussi d'aller à la conquête des postes de responsabilité accessibles au moyen des élections », a précisé Maurice Bimbeni qui entend poursuivre la restructuration des instances du parti sur l'ensemble du département de la Bouenza.

Notons qu'au cours du même scrutin, une Commission de contrôle et d'évaluation a été mise en place, dirigée par Urbain Ndongu. Le Club 2002 PUR est un parti membre de la majorité présidentielle. Il soutient la politique du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Firmin Oyé



Maurice Bimbeni (photo adiac)

BANQUE MONDIALE

Des échanges sur la stratégie d'accompagnement du Congo

Le directeur des opérations de la structure bancaire internationale pour les deux Congo, Ahmadou Moustapha Ndiaye, et le ministre congolais de l'Economie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Gilbert Ondongo, ont discuté du portefeuille des projets en cours d'exécution avant de projeter l'avenir. Le tête-à-tête s'est tenu le 16 juin à Brazzaville.

Au sortir de l'audience avec le ministre d'Etat, Gilbert Ondongo, Ahmadou Moustapha Ndiaye a expliqué que la Banque mondiale (B.M) et le Congo travaillent sur un nouveau cadre de partenariat qui tient compte des priorités récemment déclinées par le premier gouvernement de la nouvelle République. Les deux responsables ont, ont par ailleurs, échangé sur la revue du portefeuille de la BM qui se tiendra la semaine prochaine dans la ville capitale congolaise. « Il s'agit d'une réunion annuelle que nous tenons pour faire le point sur l'état d'avancement des projets financés par la Banque mondiale et le gouvernement congolais », selon les explications du directeur des opérations de la BM.

Le partenariat, à en croire Ahmadou Moustapha Ndiaye, porte sur douze projets ayant trait aux secteurs prioritaires tels que l'agriculture, l'éducation, la protection sociale... Au cours de leur entrevue, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo et Ahmadou Moustapha ne se sont pas contentés uniquement des projets en cours d'exécution. Ils ont également fait une projection sur l'avenir. Dans ce sens, le ministre congolais a souhaité qu'un accent particulier soit mis sur la formation des ressources humaines qui constituent le socle de toute politique de développement. Sur l'agriculture, le directeur des opérations de la BM a indiqué qu'un nouveau projet agricole sera mis en place. Lequel projet s'appuiera

sur l'agriculture commerciale. Ainsi, la capacité de production sera accrue, les emplois seront générés, l'économie sera développée.

L'accompagnement des entreprises, n'est pas exclu, bien au contraire. « Ce sont les entreprises qui créent de l'emploi. Nous prenons donc cet aspect en compte. Aujourd'hui le Projet d'appui à la diversification de l'économie commence à donner des résultats. Sur la base de cette expérience nous allons renforcer notre accompagnement avec un financement additionnel », a souligné Ahmadou Moustapha Ndiaye. Le programme de travail de celui-ci à Brazzaville se poursuit. Ce vendredi 17 juin, il sera reçu par le Premier ministre. Il échangera aussi, entre autres, avec le manager de l'entreprise VMK, les responsables du projet Redd+. Demain, il effectuera une descente à Kombé avec le PDARP.

Rominique Nerplat Makaya

OHADA

« L'organisation doit se mettre au diapason des standards internationaux », déclare Clément Mouamba.

La 41^e session du Conseil des ministres des Etats membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), s'est ouverte le 16 juin dans la capitale congolaise. Au nombre des nombreuses décisions attendues ce vendredi, il y a la réforme de l'Acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises qui, selon le Premier ministre congolais, Clément Mouamba, est judicieuse pour enrayer le « désordre normatif ».

En effet, a déclaré Clément Mouamba à la cérémonie d'ouverture du Conseil des ministres de la Justice et des Finances jeudi, « il est impérieux de mener à son terme le processus d'actualisation du droit et système comptables Ohada, non seulement pour répondre à des attentes fortes des milieux économiques, mais également pour enrayer le désordre normatif déjà déploré par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement et

pour se mettre au diapason des standards internationaux en la matière ».

Le système comptable Ohada par rapport aux autres systèmes dans le monde, est émaillé de quelques faiblesses ne permettant pas le contrôle et le développement des entreprises publiques et privées basées dans les pays membres. Il s'agit, selon les praticiens de droit, de l'absence du tableau de variation des capitaux propres ; l'activation de certaines charges en actifs immobilisés ; l'existence d'un seul crédit-bail tandis que les normes IFRS intègrent toutes les locations-financements et la distinction entre activité ordinaire et hors activité ordinaire.

Parmi les apports du système comptable actuel de l'Ohada, les experts citent l'affirmation du principe de prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique et l'obligation de la tenue du manuel des procédures comptables et de contrôle interne.

Par ailleurs, pour permettre un

meilleur climat des affaires et le règlement pacifique et harmonieux des litiges économiques au sein de l'Ohada, le Chef du gouvernement congolais exhorte les délégués des Etats à opter pour la médiation commerciale, en encourageant l'attractivité de l'arbitrage devant la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA).

Il faut de « l'arbitrage institutionnel spécifique sous les auspices de la CCJA, afin que notre haute juridiction communautaire ne reste pas plus longtemps en marge des flux importants de procédures dont le plus grand nombre est encore capté par les institutions arbitrales étrangères », a invité Clément Mouamba.

Un avis partagé par le secrétaire permanent de l'Ohada, le Pr Dorothé Cossi Sossa qui appelle les responsables africains à défendre le projet d'extension du siège de la CCJA situé à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cela pour permettre, a-t-il dit, aux magistrats et huissiers de justice de travailler dans de bonnes conditions, et d'encourager le rayonnement de l'institution.

Outre ces sujets, le Conseil des ministres devra se prononcer sur l'édification d'un nouvel immeuble pour le siège de l'Ohada ; l'effectivité du Registre de commerce et du crédit mobilier et du fichier national ; la mise en œuvre du registre des sociétés coopératives et la désignation de l'Autorité de tutelle pour ce type de société ; ainsi que l'état de l'application du droit Ohada dans les 17 pays ayant en commun le droit des affaires.

Fiacre Kombo



Une vue des participants

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Tenue prochaine d'un atelier sur les transferts de fonds

Dans la perspective de la tenue de l'atelier qu'organise l'Agence de régulation des transferts de fonds de la République du Congo (Artf) respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire du 23 au 24 juin 2016, Jherry Léfouoba, manager de cette structure a donné quelques éléments techniques à la presse, le 15 juin à Brazzaville.

La collaboration entre le gouvernement, régulateurs, institutions financières et les fournisseurs de services de transfert de fonds est essentielle à la construction d'un écosystème mobile money ouvert et sécurisé. C'est dans cette perspective que TerraPay, sous l'égide de l'Artf, organise un atelier sur l'avenir des transferts de fonds du 23 au 24 Juin 2016 respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Au Congo, 85% environ de la population n'a pas accès aux services financiers formels. Cela a donné lieu à divers acteurs privés - les prestataires de services de paiement et les opérateurs de réseaux mobiles qui se font concurrence pour répondre aux besoins des produits financiers de base, y compris les transferts de fonds domestiques et internationaux, dans les segments non bancarisés. Actuellement, ces services fonctionnent en silos, ce qui limite leur portée et leur utilité. Les clients, par exemple, trouvent qu'il est difficile de déplacer des fonds entre les différents systèmes de paiement, entre les comptes bancaires et les comptes d'argent mobile dans les banques.

Le mobile est l'instrument des services le plus ubiquitaire et disponible au Congo, avec une pénétration de plus de 90% de la population. Ainsi, l'interopérabilité des systèmes de paiement en misant sur le mobile peut accélérer la croissance de l'industrie. L'intégration des services de paiement existants et services d'argent mobile peut aider à réaliser des économies d'échelle, et à générer une croissance exponentielle des volumes de transactions. Les migrants nationaux et internationaux, par exemple, seraient en mesure d'utiliser un instrument de paiement de leur choix -carte bancaire, compte de portefeuille mobile ou un compte bancaire - pour transférer des fonds. En outre, l'inclusion des opérateurs de transfert d'argent informels conduirait à une réduction de la consommation de trésorerie en permettant des transferts d'espèces vers les mobiles. Du point de vue de l'inclusion financière, ce dispositif permettrait de capter des flux de transactions dans l'informel pour promouvoir l'adoption des produits financiers dans le formel. La mise en œuvre d'un modèle d'interopérabilité efficace exige des parties prenantes à travailler ensemble et d'accord sur des normes communes. L'atelier sur l'avenir des transferts d'argent se concentrera sur les aspects techniques, opérationnels et commerciaux importants liés à l'implémentation et au lancement d'un réseau interopérable des services de paiement, tels que des modèles d'affaires ; l'identification des consommateurs et les politiques de lutte contre le blan-

chiment d'argent, la compensation, le règlement, les contentieux, la répartition des pertes et des normes communes de reporting.

Commentant la rencontre, Ambar sur, le fondateur et président directeur général de TerraPay, a déclaré : « Les écosystèmes ouverts créent de nouvelles opportunités de croissance pour l'industrie du transfert d'argent au Congo. Construire un réseau interopérable pour le transfert d'argent est une entreprise de grande envergure qui ne peut être satisfaite qu'avec la collaboration de toutes les parties prenantes. L'atelier est le premier pas vers l'ensemble de fournisseurs de services financiers pour régler les problèmes liés au lancement d'un réseau de paiement ouvert et sécurisé ».

Pour sa part, Robert Jean Raphaël Massamba-Débat, directeur général de l'Artf a déclaré que l'interopérabilité n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de parvenir à un accès équitable aux services financiers. La collaboration entre le gouvernement et le secteur privé est essentielle à la construction d'une économie numérique. « Nous sommes heureux que TerraPay offre aujourd'hui la possibilité de réunir tous les acteurs de l'industrie pour discuter des moyens qui faciliteraient la mise en œuvre d'un écosystème afin de permettre une meilleure gestion des transferts inter-réseaux et transfrontaliers. Entendu que l'Artf en tant qu'autorité de régulation des transferts de fonds est tenue d'être au cœur de l'écosystème ».

Bruno Okokana

PROMOTION DU JOURNALISME 2.0

Une trentaine de journalistes dotés d'ordinateurs

Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce), Yves Castanou, a offert à une trentaine de journalistes de la presse écrite et de l'audiovisuelle des ordinateurs de 3^e génération (4Gb de ram, disque dur tablette 30G, disque dur extension clavier 500GB), le 15 juin à Brazzaville.



Yves Castanou remettant un ordinateur à une récipiendaire

L'objectif étant de permettre aux récipiendaires de mettre en pratique des notions acquises lors d'une formation que l'Arpce a organisée, il y a plus de deux semaines, au profit des professionnels des médias publics et privés sur le thème : « un journalisme 2.0 responsable, promoteur de la culture du numérique ».

« C'est un travail qu'on fait sans intérêt parce qu'on estime que c'est important de contribuer au travail que vous faites. A travers ce geste, j'exprime l'engagement de l'Arpce de vous accompagner à adapter votre métier aux nouvelles technologies », a indiqué le directeur général de l'Arpce.

Appuyant cette initiative, la société de téléphonie mobile MTN Congo a offert aux séminaristes des modems avec connexion in-

ternet valable pour trois mois. « je remercie le directeur général de l'Arpce d'avoir réalisé sa promesse. Grâce aux connaissances acquises durant la formation, je suis certaine de faire bon usage de ce matériel », a affirmé Nkouka-Koudissa, Journaliste à La Semaine africaine. En dehors de la remise de ces équipements électroniques, quelques heures ont été consacrées aux exposés sur la gestion des communautés web, le journalisme 2.0 face aux enjeux majeurs de la cybercriminalité. Ces communications présentées par des techniciens de cette agence puis des spécialistes de la communication digitale.

Lopelle Mboussa Gassia



Union Européenne en République du Congo

Appel à propositions pour les Organisations de la Société Civile

EuropeAid/152553/DD/ACT/CG

La Délégation de l'Union Européenne en République du Congo lance un appel à propositions pour renforcer la protection des droits de l'homme et la promotion de la bonne gouvernance et de la démocratie par les organisations de la société civile (OSC) congolaises, ainsi que pour accompagner la création d'un environnement favorisant la participation citoyenne, dans le cadre de l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme.

Les objectifs spécifiques du présent appel à propositions sont :

1. Soutenir la promotion et la défense de la démocratie participative et représentative, y compris la démocratie parlementaire, ainsi que le processus de démocratisation en République du Congo;
2. Encourager la participation citoyenne active et le dialogue pour la démocratie et la paix à travers la promotion d'un environnement ouvert et tolérant, basé sur la liberté d'expression et l'accès libre à l'information;
3. Appuyer le respect des droits des minorités et des groupes vulnérables, y compris les peuples autochtones.

ELIGIBILITE :

- La durée initiale prévue d'une action ne peut pas être inférieure à 24 mois ni excéder 48 mois. Les actions doivent être mises en œuvre en République du Congo.
- Une priorité sera accordée aux projets présentés par des OSC congolaises, afin de promouvoir l'appropriation locale.
- Les demandes soumises par des organismes non établis en République du Congo doivent inclure un partenariat (codemandeur) avec au moins une structure ayant une base juridique au Congo.

Le montant indicatif global disponible pour cet appel à propositions est de 1 350 000 EUR (environ 885 millions de FCFA).

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur les sites Internet suivants :

- Lien EuropeAid : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1265480568199&do=publi.welcome&userlanguage=fr>
- Lien au site de la Délégation de l'Union Européenne : <http://eeas.europa.eu/delégations/congo/index.fr>

DATE LIMITE :

La date limite de remise des propositions est fixée au 1^{er} août 2016 à 13h (heure de Bruxelles). La note succincte de présentation devra être introduite en ligne via PROSPECT.

SESSION D'INFORMATION :

Une session d'information sera organisée le 28 juin 2016, à 9h00, à l'Hôtel Mickaël's à Brazzaville. Elle est ouverte au public sur inscription dans la limite des places disponibles. Pour s'inscrire, merci d'envoyer avant mercredi 22 juin 2016 un courriel à DELEGATION-CONGO-BRAZZAVILLE-CALL-FOR-PROPOSALS@eeas.europa.eu.

Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent au

salons éducatifs

«ETUDIER EN RUSSIE-2016»

les 17-18 juin
à Brazzaville de 9 à 14 heures



ENTREE LIBRE

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

les 17-18 juin
à Pointe-Noire de 9 à 14 heures

Adresse:
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bruno Jean Richard Itoua dévoile sa vision pour le secteur privé

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, qui a échangé le 14 juin avec les responsables des établissements privés relevant de son sous-secteur, leur a demandé de ne pas se départir de leur mission historique consistant à être l'aiguillon du secteur privé

ver comme vocation d'être l'appât pour des problèmes de fond qui l'obligent à se parfaire consciemment à cause de la saine concurrence, la compétition », a précisé le ministre.

des connaissances, du savoir, la technologie et la science mais aussi de réguler, transmettre les valeurs communes de la nation. « Cette responsabilité historique assumée par l'enseignement public doit aussi être assumée par l'enseignement privé, c'est une responsabilité commune, il ne peut pas y avoir deux systèmes de valeurs dont un pour le public et l'autre pour le privé. Les valeurs morales doivent être les mêmes, que l'on choisisse l'enseignement public ou l'enseignement privé, à la sortie, les citoyens de la même nation doivent être nourris du même lait », a-t-il poursuivi.

l'introduction des Technologies de l'information et de la communication alors que le dernier groupe regardera des questions liées à l'enseignement supérieur en général. En effet, le cinquième groupe de travail aura pour mission d'étudier le problème d'adéquation formation/emploi ainsi que d'autres problèmes auxquels sont confrontés les établissements privés. Il s'en chargera par exemple de l'évaluation du système LMD, du partenariat public-privé, des programmes, du corps enseignant et des diplômes. « Il aura la responsabilité de veiller sur les conditions d'accès, d'autorisation, d'accréditation, d'agrément pour l'exercice de l'enseignement supérieur privé. Je crois que ces questions méritent d'être revisités ensemble pour que nous puissions construire les bases consensuelles de la gouvernance du sous-secteur; la qualité de l'enseignement privé », a précisé Bruno Jean Richard Itoua.

Le ministre a, enfin, annoncé la mise en place d'une inspection générale et d'un fonds de développement de l'enseignement supérieur. Notons que parmi les préoccupations des participants, on a noté la question de la suspension des masters dans les écoles privées depuis 2013 et le problème des agréments.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants / crédit photo Adiac

Avec environ 16 000 étudiants, le secteur de l'enseignement supérieur privé est un partenaire non négligeable pour les autorités congolaises. En effet, après les responsables de l'université Marien-Ngouabi, Bruno Jean Richard Itoua vient de présenter sa vision du sous-secteur aux acteurs privés. Selon lui, le système éducatif a désormais la responsabilité d'apporter une réponse appropriée, pour qu'il

puisse former, élaborer, structurer, formuler l'offre de formation adéquate et idoine. Il a rappelé que la libération de l'enseignement supérieur était perçue par la population comme l'introduction dans le système éducatif national d'une alternative de qualité.

« L'enseignement privé doit continuer à avoir comme vocation de tirer le système éducatif vers le haut, il doit conser-

Combattre les antivaleurs

Face aux antivaleurs qui rythment la vie universitaire dans les secteurs public et privé, Bruno Jean Richard Itoua a rappelé aux responsables des écoles privées qu'ils avaient la responsabilité de placer désormais la rupture au centre de leurs actions. Le système éducatif a, a-t-il dit, non seulement la responsabilité de transmettre

Cinq groupes de travail pour réfléchir à l'avenir du sous-secteur

Les participants à cette rencontre ont été également informés de la décision du ministre de l'Enseignement supérieur de mettre en place cinq groupes de travail dont la mission est de bâtir l'avenir. Le premier groupe concerne l'Université Marien-Ngouabi. Il aura la responsabilité de proposer le projet Marien-Ngouabi 2025. Le deuxième concernera l'Université Denis Sassou N'Gouesso en construction à Kintélé. Le troisième est, quant à lui, destiné à l'enseignement supérieur privé ; le quatrième planchera sur

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Philomène Fouty Soungou exhorte les élèves à se confier aux parents

L'ambassadrice de la bonne volonté pour la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (Carmma), Philomène Fouty Soungou, a invité les élèves à être les meilleurs amis de leurs parents surtout dans le domaine de la santé et la reproduction

Philomène Fouty Soungou a exprimé ce vœu à l'occasion de la campagne de sensibilisation organisée du 10 au 13 juin, sur le thème : « La santé de la reproduction, les risques et conséquences des infections sexuellement transmissibles, le VIH/sida et les grossesses précoces », dans les établissements scolaires d'enseignement général à Brazzaville.

Les bénéficiaires ont été les élèves des classes de seconde et première des lycées : Thomas Sankara, Emery Patrice Lumumba, Sébastien Mafouta et Réconciliation.

En effet, les paires éducatrices ont échangé avec les élèves sur les causes, conséquences des grossesses précoces et les mesures préventives. Autre temps fort : le message sur le thème véhiculé par la troupe théâtrale appelée « Savognan à l'écriture ».

Le Dr. Pauline Mpolo, a souligné dans sa communication que les grossesses précoces sont un problème de santé pu-

blique au Congo. Selon elle, beaucoup d'études menées prouvent que les adolescentes et jeunes tombent enceintes et sont exposées à plusieurs complications. « Nous avons choisi de nous adresser directement aux adolescentes, jeunes scolarisées parce que bientôt elles iront en vacances, c'est sûr que certaines élèves reviendront avec des grossesses. C'est ainsi que pour contribuer tant soit peu à cette réduction du taux de grossesses, nous avons eu cette initiative avec l'appui du Fnuap pour sensibiliser les enfants afin d'avoir un comportement responsable ».

Elle a ajouté : « ces adolescentes doivent avoir le souci de leur avenir ou s'abstenir des rapports sexuels pendant les vacances avant d'ajouter que celles qui ne pourront pas s'abstenir doivent s'arranger à utiliser une méthode contraceptive, ou le préservatif qui leur est conseillé. Mais l'idéal serait qu'elles voient d'abord le problème de leur

tempère, octobre et novembre. Cette mortalité était due à des complications de grossesses non désirées. « Suivez les



Les élèves suivent les communications (crédit-adiac)

avenir, leur situation au lieu de voir les rapports sexuels avant l'âge de 18 ans ».

L'ambassadrice de bonne volonté de la Carmma a partagé son expérience professionnelle aux jeunes avant de regretter le décès de plusieurs filles entre ses bras quand elle était sage-femme surtout entre sep-

études, refusez les rapports sexuels avant l'âge de 18 ans et abstenez-vous car l'avenir vous appartient pour développer ce pays », a-t-elle dit.

Notons que ces communications ont suscité l'engouement des élèves dans la salle. Les élèves ont déploré l'absence des émissions radiotélévisées sur la

santé et la reproduction, le harcèlement sexuel tant à l'école que dans les quartiers, les violences et l'exploitation sexuelle. Au terme de la cérémonie, Ninive Jonas Mbenzé-Yombé, élève en classe de seconde C2 s'est réjoui de la sensibilisation. « J'ai appris beaucoup de choses en ce qui concerne les grossesses précoces grâce à la Carmma. Les grossesses précoces engendrent plusieurs maux qui ont des conséquences néfastes sur la vie scolaire des filles. Elles doivent cependant prendre leur responsabilité en main parce qu'en ce qui me concerne, la sexualité n'est pas une priorité pour l'heure. Ce qui m'importe, c'est ma réussite ».

Une autre élève, Ruth Jedidia Lembé en classe de première A1, exhorte ses consœurs à avoir pour meilleure amie leur maman. « Les filles doivent prendre leur responsabilité car les garçons ne vivent pas ce que nous vivons pendant cette étape de gestation. Ils poursuivent leurs études normalement au moment où nous prenons soin du bébé ».

Lydie Gisèle



LE RESEAU DES SMARTPHONES

AIRTEL
CÉLÈBRE LES PÈRES

Bonne fête à tous les papas
du Congo



AG Partners

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Promouvoir le dialogue pour garantir la paix et la sécurité au Congo

L'Afrique entière célèbre le 16 juin de chaque année, la Journée de l'enfant africain. Dans son message rendu public à l'occasion de la 26e édition, le gouvernement congolais a appelé la communauté nationale et internationale à adhérer à son initiative visant à promouvoir le dialogue, en vue de garantir et de consolider le climat de paix et de sécurité au bénéfice des enfants.

L'évènement est commémoré cette année sur le thème : « Conflits et crises en Afrique : protégeons les droits de tous les enfants ». Ce thème, choisi par le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant de concert avec le Département « Paix et Sécurité » de l'Union africaine, fait suite à l'étude continentale sur l'impact des conflits armés sur les enfants en Afrique. Il s'inscrit, de même, dans le cadre des efforts visant à renforcer les actions en matière de protection des enfants en situation de conflit sur le continent.

Rendant publique la déclaration du gouvernement, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dingo Dzondo, a rappelé que ce thème avait un intérêt capital pour le Congo qui a connu des conflits sociopolitiques et armés au cours des années 90. Ces conflits ont causé, a-t-il dit, des morts parmi les populations civiles, y compris les enfants en tant qu'acteurs. « Ces conflits ont eu des conséquences sur la vie de toute la nation, la santé des populations, la scolarisation des enfants, l'emploi des jeunes, et ont favorisé l'émer-

gence de certains phénomènes tels que celui des enfants vivant et travaillant dans la rue, des enfants chefs de ménage, avec l'aggravation de la pauvreté », se souvient encore la ministre.

Antoinette Dingo Dzondo a également précisé que cette situation n'était pas spécifique à la République du Congo, car de nombreux pays de par le monde sont aussi affectés par des conflits armés ayant des effets dévastateurs sur l'enfant. Les guerres et conflits placent, a-t-elle poursuivi, les enfants dans des situations où leurs droits sont violés. Il s'agit notamment du droit à la vie, du droit de vivre dans un milieu familial, du droit à la santé, à la survie et au développement.

De grands efforts consentis depuis 2004

Pour le cas du Congo, Antoinette Dingo Dzondo a rappelé que le pays a consenti de grands efforts depuis 2004, à travers la mise en œuvre d'une série de réformes visant à stabiliser le cadre macroéconomique et améliorer la gouvernance. Selon elle, le Congo qui a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimi-



Antoinette Dingo Dzondo; crédit photo cabinet Adiac

nation de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, est partie à une multitude d'autres instruments juridiques internationaux relatifs à la protection de l'enfant. Il s'agit, entre autres, de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale ; le protocole additionnel à la Convention contre la criminalité transnationale organisée et son protocole additionnel visant à prévenir, punir et réprimer la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. Le Congo a également adhéré au Protocole facultatif à la Convention relatives aux Droits de l'Enfant concernant l'implication des enfants dans les conflits armés.

« Une dynamique de réformes du

cadre légal national relatif aux droits de l'enfant a été opérée au cours de la dernière décennie. Grâce à ce processus, des progrès importants ont été accomplis en vue d'harmoniser la législation nationale avec nos engagements internationaux sus-indiqués. La Constitution de notre pays garantit les droits de la mère et ceux de l'enfant », a-t-elle souligné.

Outre ces textes de portée générale, le Congo dispose de lois spécifiques, protégeant les droits de certaines catégories de personnes vulnérables dont les enfants, les personnes handicapées, les populations autochtones. Actuellement, le ministère en charge des Affaires sociales travaille avec l'appui de l'Unicef à la mise en place

d'un mécanisme de coordination de la protection de l'enfant sur la base du cadre stratégique du système national de protection de l'enfant. « Ces progrès accomplis ne doivent pas occulter la réalité de la situation des enfants dans notre pays. C'est pourquoi, le gouvernement a décidé de faire face à plusieurs défis en dépit du contexte actuel de crise lié à la chute des recettes pétrolières et de la situation dans le département du Pool », a-t-elle ajouté.

En vue de créer un environnement protecteur pour tous les enfants garantissant à chacun d'eux l'accès à la santé, à une éducation de base de qualité, à la nutrition, à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, le gouvernement entend relever le défi lié à la pauvreté et à la lutte contre les inégalités sociales.

Rappelons que la Journée de l'enfant africain avait été instituée en 1991 par l'Assemblée des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine, actuelle Union africaine (UA), en souvenir du massacre des enfants de Soweto en Afrique du Sud, perpétré en 1976 par le régime de l'apartheid. Le but étant de mettre en lumière un des défis auxquels sont confrontés quotidiennement les enfants en Afrique afin de sensibiliser les communautés nationale et internationale.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Yaoundé accueille le premier forum des organisations de la société civile d'Afrique centrale

Un forum des organisations de la société civile d'Afrique centrale se réunira à Yaoundé, la capitale camerounaise, les 28 et 29 juin, pour débattre de « la culture de paix » dans la sous-région.

Les organisateurs considèrent que la culture de paix est un impératif pour le développement durable et l'intégration en Afrique centrale. Première initiative du genre, cette rencontre a retenu ce thème au regard des tensions toujours croissantes et des conflits armés que connaissent plusieurs pays de cette partie du continent.

Ils notent qu'à la différence des autres sous-régions africaines, l'Afrique centrale ne profite pas assez de ses énormes potentialités économiques pour assurer son développement. Bien au contraire, les pays qui la composent sont traversés par des conflits armés qui affectent les populations civiles et réduisent à néanmois les efforts des pouvoirs publics et des partenaires au développement. Ces conflits, rappellent-ils, datent malheureusement des années 1960 lorsque la plupart de ces pays accédaient à leur souveraineté. Autour de cette problématique de culture de paix, les participants étudieront les mécanismes susceptibles de faire se parler tous les acteurs impliqués dans les questions de développement. A savoir, les gouvernements, la société civile et le secteur privé qui sont le « Triangle démocratique » à même de faire avancer les choses par le dialogue et la concertation.

Le forum de Yaoundé vise à sortir la société civile de la sous-région de la marginalisation dont elle serait l'objet de la part des instances décisionnelles publiques, peut-être aussi de la nonchalance qui l'habite souvent lorsqu'il est question de s'engager comme partenaire incontournable de ces mêmes instances.

On comptera dans la capitale camerounaise des délégués de plusieurs pays d'Afrique centrale regroupés autour d'une dizaine d'organisations œuvrant dans les domaines de la presse, de la protection de l'environnement et de la solidarité avec les minorités. Parmi celles-ci, le Forum des responsables des médias d'Afrique centrale dont font partie le Congo, le Cameroun, le Tchad, la RDC, le Gabon, la RCA et la Guinée Equatoriale.

Gankama N'Siah

ITALIE

Le réfugié africain a de plus en plus la figure d'un enfant

De plus en plus d'enfants africains, souvent non-accompagnés, arrivent au port italien de Lampedusa dans les flux des migrants clandestins.

Les images se suivent et se ressemblent : qu'il s'agisse du nombre des migrants noyés, de ceux qui finissent dans les griffes des trafiquants ou des djihadistes, on compte parmi eux un nombre élevé de mineurs africains. La semaine dernière, les corps desséchés de 34 migrants morts de soif ont été retrouvés dans le désert nigérien, à la frontière de l'Algérie. Parmi eux, on a compté une vingtaine de cadavres d'enfants. En Italie où ils arrivent, quand ils arrivent, l'Unicef indique que depuis le début de cette année ce sont 7.009 enfants qui ont tenté la traversée de la mer Méditerranée et que 9 sur 10 étaient des mineurs africains non-accompagnés !

Or, indique également de son côté, l'Organisation internationale des migrations (OIM), que depuis le 1er janvier, 2.859 personnes sont mortes noyées en Méditerranée, dont un grand nombre d'enfants, alors que pour toute l'année 2015, ce chiffre était de 3.770. On voit d'ici l'hécatombe, mais on mesure aussi le degré de désespoir de parents contraints de confier leurs progénitures à la fantaisie payante de quelques passeurs, ou à un groupe de téméraires qui auront déjà suffisamment à faire pour

sauver leurs propres vies en cas de danger.

Par un hasard, sans doute voulu, le 16 juin marque aussi bien la Journée du réfugié que la Journée de l'enfant africain qui se célèbre cette année sur le thème : « Conflits et crises en Afrique, protégeons les droits des enfants ». Assurément un vœu pieux, au regard des files d'enfants dans les centres d'accueil en Italie qui, pourtant n'est pas le seul pays d'arrivées des migrants en Europe, même si c'est la destination privilégiée de ceux qui opèrent la traversée à partir des côtes libyennes.

L'organisation humanitaire de fondation italienne, AMREF (African Medical and Research Foundation), surtout active en Afrique de l'Est (Ethiopie, Kenya, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Somalie et Soudan), a diffusé des chiffres effroyables dans le domaine de la santé. Ils indiquent que sur ce terrain aussi les enfants africains paient un lourd tribut dans les épidémies, puisque l'an dernier, 5 enfants de moins de 5 ans perdaient la vie... par minute ! « Les pays africains doivent augmenter leurs contributions aux dépenses de santé, surtout pour les enfants. Cela peut commencer dans le village le plus petit et s'étendre aux communautés plus grandes et aux gouvernements locaux, dans le cadre d'une assistance sanitaire et sociale ». Une évi-

dence qui ne l'est évidemment pas sur le terrain.

En Italie, l'action en faveur des enfants migrants, peut aussi compter sur le bénévolat d'Eglise stimulé par la volonté d'un pape né de migrants italiens en Argentine, et donc très sensibles à la question des migrations et des déchirements des départs. Jeudi, recevant au Vatican des gens de foire et des amuseurs publics, il a de nouveau demandé aux églises de Rome, d'Italie et du monde, de ne pas fermer leurs portes aux migrants et aux itinérants. « Je recommande à toutes les Eglises particulières et aux paroisses d'être attentives aux besoins et aux nécessités des itinérants », a dit le pape François au cours d'une audience rassemblant quelques 7000 forains et jongleurs venus au Vatican pour le jubilé de la Miséricorde voulu par le Saint-Père.

Déjà samedi, le chef de l'Eglise catholique avait vigoureusement tancé les curés et responsables de paroisses qui ferment leurs portes d'église aux gens différents : handicapés, malades et étrangers. Répondant à une personne venue prendre part au jubilé des malades, le pape a avait indiqué dans un propos improvisé : « A un prêtre qui n'accueille pas tout le monde, je lui dis « Ferme ta porte », s'il te plaît. Car dans l'Eglise catholique, c'est tout le monde ou personne ».

Lucien Mpama

STARK

PREMIUM BEER



MONDE SELECTION,
Internationale Quality institute,
GOLD Quality Award 2016

L'OR

pour la plus
Précieuse
des bières

100% malt
100% Congolaise



Stark is precious

BRALICO
BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

250 artistes célébreront l'événement à l'IFC

Pendant six heures, 250 artistes vont célébrer la fête internationale de la musique sur quatre scènes, le 21 juin 2016, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. L'annonce a été faite par Elodie Chabert, directrice déléguée de cet espace, le 14 juin à Brazzaville.

Le mardi 21 juin, le monde entier célébrera la fête de la musique. En prélude à cette célébration, la directrice déléguée de l'IFC, a animé une conférence de presse au cours de laquelle elle a annoncé les temps forts de cette fête. Dans son adresse, Elodie Chabert a déclaré que l'événement est bien connu et ancré dans les habitudes des Congolais. « On a souhaité parler de cet événement qui est important pour son caractère ouvert et qui prône la diversité, l'ouverture et le partage », a-t-elle déclaré. Il y a deux ans, en 2014 la fête de la musique a regroupé 50 à 60 groupes, sur quatre scènes, en fonction des espaces de l'Institut français du Congo. Cette année, la salle Savorgnan de Brazza, sera habillée aux couleurs de la Mucodec ; à la cafétéria, règnera une ambiance de jazz et de blues ; la scène du parvis de l'esplanade de l'IFC est réservée aux musiques urbaines ; et, enfin, il y aura une scène acoustique dans les jardins, où sera jouée la musique acoustique, où se produiront les groupes tradi-modernes, ainsi que les slammeurs. La directrice déléguée de l'IFC



Elodie Chabert au milieu, s'adressant à la presse

a ajouté que cet événement de grande envergure est gratuit et ouvert au public. Par le passé, l'IFC a pu accueillir, plus de 4000 spectateurs, sur l'ensemble de la soirée et sur l'ensemble des scènes. La célébration de cette fête de

la musique à l'IFC, permet aussi la promotion de jeunes artistes, de jeunes groupes, pour lesquels cette scène est un tremplin, et leur permet de se faire connaître du grand public. Il y a aussi la participation des groupes plus ancrés, plus confirmés et qui

viennent répondre à l'appel de leurs fans.

Cette année encore, l'IFC réserve de nombreuses surprises.

compagnie l'heure a sonné, Kingoli, le groupe Nzounou, et bien d'autres. Et puis, sur la scène du parvis, en musique urbaine, il est prévu beaucoup de groupes de rap, Rnb, hip hop, qui se succéderont, tout au long de la soirée, avec notamment Musique label, Black Squared, le Collectif FL, Biz Ice, Master D, Bana A 7. La scène de l'esplanade de l'IFC pour cette année sera ouverte à partir de 17 heures, alors que les autres scènes seront ouvertes à partir de 18 heures. Mais bien avant le 21 juin 2016, il est prévu beaucoup d'animations, notamment le samedi 18 et lundi 20 juin. Le mardi 21 juin en matinée, il y aura une boîte à musique qui circulera dans les grandes artères de la ville de Brazzaville, a annoncé la chargée de la communication de l'IFC, Barbara Pamou. Avant d'ajouter que des animations et concours seront organisés tout au long de la journée.

A titre de rappel, la fête de la musique a été créée en 1981 en France par Jack Lang alors ministre français de la culture. La fête a grandi et pris de l'ampleur avec un retentissement dans plus de 120 pays et 700 villes. Elle est un événement phare de l'IFC, à Brazzaville.

Bruno Okokana

BRÈVES INTERNATIONALES

Le Nigeria autorise la dévaluation du naira

La Banque centrale du Nigeria (CBN), qui maintenait inchangé le taux de change officiel du naira vis-à-vis du dollar, a annoncé mercredi avoir l'intention d'autoriser la dévaluation de sa monnaie, au moment où le pays tente de rassurer les investisseurs étrangers. La chute des cours mondiaux du pétrole, qui compte pour environ 70% des revenus de l'État et 90% des réserves de devises étrangères du Nigeria, a plongé la première économie d'Afrique dans une crise économique et financière sans précédents.

Soudan du Sud : les attaques contre les humanitaires en hausse (ONU)

Le nombre d'attaques contre des humanitaires au Soudan du Sud a augmenté ces dernières semaines, trois personnes ayant été tuées en mai, un mois marqué par la formation d'un gouvernement d'union nationale, s'est inquiété mercredi l'ONU. Depuis le début de la guerre, 55 travailleurs humanitaires ont été tués dans le pays. Cette année, au moins 29 véhicules humanitaires ont été arrêtés et dévalisés, et 74 centres d'aide humanitaires pillés, a précisé Ocha.

La police belge avertie de l'arrivée de combattants de l'EI en Europe

La police belge a été avertie que des combattants de l'EI ont quitté récemment la Syrie pour commettre des attentats en Belgique et en France. Les services de sécurité, en France mais aussi en Belgique, craignent que des jihadistes profitent de l'Euro-2016 pour commettre de nouvelles attaques.

Dans une vidéo enregistrée avant de mourir dans l'assaut de la police, le meurtrier d'un policier et de sa compagne lundi soir en région parisienne, Larossi Abballa, qui a prêté allégeance à l'EI, a appelé à faire de l'Euro de football que la France accueille jusqu'au 10 juillet «un cimetière».

L'Otan appelle la Russie à «retirer ses forces et équipements militaires» d'Ukraine

Le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg a de nouveau appelé mercredi la Russie à cesser son soutien aux séparatistes prorusses dans l'est de l'Ukraine et à retirer ses forces et équipements militaires du pays, y compris de la Crimée annexée.

«La Russie doit cesser de soutenir les militants (rebelles séparatistes, ndlr) et retirer ses forces et équipements militaires du territoire ukrainien», a déclaré M. Stoltenberg au deuxième et dernier jour d'une réunion des ministres de la Défense de l'Alliance à Bruxelles. Le chef de l'Otan a souligné que les chefs d'Etat et de gouvernement des 28 pays de l'Alliance montreraient leur «ferme soutien (...) à la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine» en recevant le président Petro Porochenko lors de leur prochain sommet à Varsovie, les 8 et 9 juillet.

Washington appelle l'Ethiopie et l'Erythrée à la retenue

Les Etats-Unis ont exprimé mardi de «sérieuses inquiétudes» concernant la situation entre l'Ethiopie et son voisin érythréen, qui se sont livrés à de violents combats à leur frontière ce week-end. La situation entre les deux voisins de la Corne de l'Afrique s'est envenimée au point que l'Ethiopie a évoqué la possibilité d'une «guerre totale».

Les Etats-Unis nient toute tension avec l'Arabie saoudite sur la Syrie

La diplomatie américaine a nié mardi toute tension avec l'Arabie saoudite à propos de la manière dont les Etats-Unis gèrent la guerre en Syrie, pourtant source de frictions entre les deux alliés. Les relations se sont nettement tendues entre l'administration du président Barack Obama et la grande monarchie pétrolière, en particulier sur le dossier syrien pour lequel Washington a refusé une intervention militaire d'envergure.

Le sort à réserver au président Bachar al-Assad est également sujet à polémique : Ryad veut que le chef de l'Etat s'en aille, Washington a mis peu à peu de l'eau dans son vin en se rapprochant de la position de Moscou, allié de Damas.

L'Arabie saoudite sunnite n'a pas non plus digéré l'amorce de dégel historique entre l'Amérique et l'Iran, le rival régional chiite.

D'après l'Afp

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Ban Ki-moon appelle l'UE à remplir les objectifs fixés

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé mercredi à Bruxelles, les Etats européens à consacrer 0,7% de leurs produits intérieurs bruts pour remplir les objectifs fixés concernant le niveau de l'aide publique au développement.

« Je félicite les pays qui ont atteint l'objectif de 0,7% du PIB, et j'exhorte tous les Etats membres de l'Union européenne à les atteindre », a déclaré le secrétaire général, tout en appelant à améliorer également la qualité de l'aide publique au développement. « Le développement durable doit devenir partie intégrante de toutes nos politiques et prises de décisions », a-t-il ajouté à l'ouverture des Journées européennes du développement, un forum annuel de deux jours dédié aux problématiques de coopération internationale pour le développement.

Dans le cadre des efforts déjà consentis en la matière, Ban Ki-moon a salué la contribution des Journées européennes du développement, au cours des 10 dernières années, à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Cela a été possible notamment via la création de partenariats et le soutien à l'innovation. Mais pour aller plus loin et atteindre ces objectifs de développement durable, le secrétaire général a estimé qu'il faut « un financement global et de larges partenariats, inclusifs et novateurs »

« Désormais, nous avons une nouvelle vision, un programme de développement durable ambitieux et transformatif censé capitaliser sur nos avancées dans la réalisation des OMD et nous emmener encore plus loin au cours des 15 pro-

chaines années », a poursuivi le chef de l'ONU. Il se référait au Programme à l'horizon 2030 adopté par les Etats membres en septembre 2015 et à ses 17 objectifs de développement durable (ODD).

Notons que le Programme à l'horizon 2030 représente « un changement de paradigme », le secrétaire général a indiqué que ce programme incite à repenser la façon dont se fait le développement, notamment en adoptant une vision du monde « holistique et à long terme ». Ban Ki-moon a insisté sur la nécessité d'atteindre les objectifs fixés par ce programme en matière d'aide publique au développement. « Nous devons mobiliser toutes les ressources disponibles, et faire le meilleur usage de la science, de la technologie et de l'innovation », a-t-il souligné.

Le secrétaire général a saisi cette occasion pour rappeler que le Programme d'actions d'Addis-Abeba, adopté en 2015, fournit précisément un cadre global pour la mobilisation des ressources et l'alignement de tous les flux de financements et politiques publiques avec le développement durable. Et terminant son propos, il appelé à renforcer le lien entre le développement et l'aide humanitaire, un sujet qui a notamment fait l'objet de discussions le mois dernier, lors de la tenue du premier Sommet humanitaire mondial à Istanbul, en Turquie.

Nestor N'Gampoula

FOOTBALL

Le programme des Coupes africaines des clubs

C'est pour la première fois depuis son sacre à la 9e édition de la Coupe africaine de la Confédération 2012 que l'Athlétic club Léopards de Dolisie sera absent dans la phase de poules de l'une des deux compétitions interclubs de la Confédération africaine de football.

Les protégés de Rémy Ayayos Ikounga ont été éliminés à l'étape des seizièmes de finale par les Sud africains de Mamelodi Sundowns. Ces derniers doivent, à leur tour, leur qualification grâce à la disqualification de Vita club de Kinshasa. Le Tout puissant Mazembe ne défendra non plus son titre de la Ligue des champions gagné la saison passé. Les Corbeaux ont été éliminés par Wydad athlétic club de Casablanca mais ils restent en lice pour la conquête de leur première coupe de la Confédération.

Ligue africaine des champions

Première journée:

Le 18 juin: Zesco United Fc – Al Ahly sporting club et Asec Mimosas- Wydad athlétic club (Groupe A). Entente sportive Setifienne- Mamelodi

Sundowns (Groupe B). Le 19 juin: Enyimba FC-Zamalek. Deuxième journée :

Le 28 juin : Al Ahly sporting club-Asec Mimosas (Groupe A).

Le 29 juin: Mamelodi Sundowns- Enyimba FC (Groupe B), Wydad athletic club-Zesco United FC (Groupe A) et Zamalek- ES Sétifienne (Groupe B).

Troisième journée:

Le 16 juillet: Zesco United-Asec Mimosas et Al Ahly sporting club- Wydad athletic club (Groupe A).

Le 17 juillet :Enyimba FC- ES Sétifienne et Zamalek-Mamelodi Sundowns (Groupe B).

Quatrième journée :

Le 26 juillet : ES Sétifienne-Enyimba FC (Groupe B).

Le 27 juillet : Asec Mimosas-Zesco United (Groupe A),

Mamelodi Sundowns-Zamalek (Groupe B) et Wydad athlétic club-Al Ahly Sporting club (Groupe A).

Cinquième journée

Le 12 août: Al Ahly Sporting club- Zesco United (Groupe A).

Le 13 août: Mamelodi Sundowns- Es Sétifienne (Groupe B).

Le 14 août : Wydad athlétic club- Asec Mimosas (Groupe A) et Zamalek-Enyimba FC (Groupe B).

Sixième journée

Le 23 août: ES Sétifienne-Zamalek , Enyimba FC – Mamelodi Sundowns (Groupe B), Zesco United – Wydad athletic club et Asec Mimosas-Al Ahly sporting club.

Coupe de la Confédération

Première journée

Le 17 juin : Kawkab athlé-

tic club de Marrakech-Etoile sportive de Sahel (Groupe B).

Le 19 juin : TP Mazembe-Medeama (Groupe A), Fath Union sport- Ahly Tripoli (Groupe B) et Mouloudia Olympique Bejaia- Young africains (Groupe A).

Deuxième journée

Le 28 juin : Young africains-TP Mazembe (Groupe A) et Ahly Tripoli- Kawkab athlétic club de Marrakech (groupe B).

Le 29 juin : Medeama-Mouloudia Olympique Bejaia (Groupe A) et Etoile sportive de Sahel- Fath Union sport (Groupe B).

Troisième journée

Le 15 juillet : Young africains-Medeama (Groupe A) et Kawkab athlétic club de Marrakech -Fath Union sport (Groupe B).

Le 16 juillet: Etoile sportive de Sahel- Ahly Tripoli (Groupe B).

Le 17 juillet : Mouloudia Olympique Bejaia- TP Mazembe (Groupe A).

Quatrième journée

Le 26 juillet : Medeama-Young Africans (Groupe A) et Ahly Tripoli-Etoile sportive de Sahel (Groupe B).

Le 27 juillet : TP Mazembe-Mouloudia Olympique Bejaia (Groupe A) et Fath Union sport - Kawkab athlétic club de Marrakech (Groupe B). Cinquième journée

Le 12 août : Ahly Tripoli-Fath Union sport (Groupe B).

Le 13 août: Young Africans-Mouloudia Olympique Bejaia (Groupe A) et Etoile sportive de Sahel- Kawkab athlétic club de Marrakech (Groupe B).

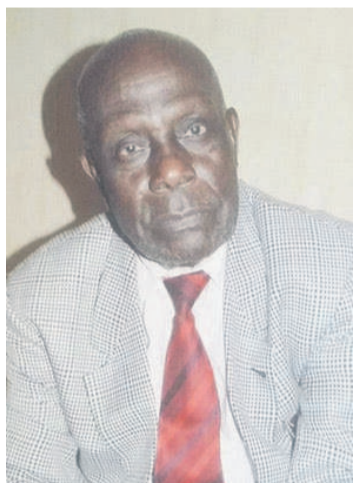
Le 14 août : Medeama-TP Mazembe (Groupe A). Sixième journée

Le 23 août : Kawkab athlétic club de Marrakech- Ahly Tripoli (Groupe B), TP Mazembe-Young Africans, Mouloudia Olympique Bejaia-Medeama (Groupe A) et Fath Union sport- Etoile sportive de Sahel (Groupe B).

James Golden Eloué

REMERCIEMENTS

La veuve Massamba née Céline Noundou, les enfants Solange Adéline, Didace Martial, Brigitte Olga Rachel, Alain Patrick, Rita Rosine, etc., les petits-fils et famille remercient, tous ceux qui les ont soutenus spirituellement, financièrement, matériellement,



moralement, au nombre desquels, le député Médard Moussodia, Monseigneur Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la Supplique de la paroisse Saint-Esprit de Moundali, la direction de la Semaine Africaine, lors du décès le 2 mai 2016, à Brazzaville, de leur père, grand-père, oncle, frère, cousin et neveu, M. Arsène Massamba, policier à la retraite, ancien membre du C.d.o (Comité diocésain d'organisation) de l'Archidiocèse de Brazzaville, ancien membre du conseil

paroissial de la paroisse Saint-Esprit de Moundali et de l'archiconfrérie Notre Dame du perpétuel secours (La Supplique) de la dite paroisse, inhumé le 13 mai dernier au cimetière Wayako. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude. Des messes seront célébrées à l'occasion du 40e jour de son décès, les 23 et 24 juin, à 6 h. en la Cathédrale Sacré-Cœur et les 25 et 26 juin 2016, à 6 h. et 10 h. en l'église Saint-Esprit de Moundali. La présence de ceux qui l'ont connu est souhaitée.

AVIS DE PERTE

M. HUSSEIN BAYDOUN domicile 20, rue Likouala Avenue de la Paix Poto-poto Brazzaville, demande à toute personne de bonne volonté ayant retrouvé :

- 1 permis de conduire
 - 1 passeport libanais numéro RL 2854888 du 20 juin 2014 délivré au Liban avec visa d'entrée au Congo et en Angola, en cours de validité
 - 1 billet d'avion Brazzaville Beyrouth
- De bien vouloir les déposer à l'hôtel NOVO ou de contacter aux numéros 06 883 66 66 / 06 455 55 59 / 06 636 13 13

Nom du fonds	Valeur Liquidative au 03/06/2016	Dernière Valeur Liquidative	Date Valeur Liquidative	Performance Depuis le 03/06/2016	Performance depuis origine 03/06/2016	Performance hebdomadaire
CORRIDOR ASSET MANAGEMENT						
Tour ARC Avenue du Camp - Centre-Ville - Brazzaville - République du Congo Téléphone: +242 06 463 13 13 / 04 468 22 22 Email: contact@corridoram-congo.cg www.corridoram-congo.cg						
FCP CORRIDOR RENDEMENT	10.000	10.000	10/06/2016	-	-	-

Les performances ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les documents d'Information pour l'Investisseur sont disponibles sur le site www.corridoram-congo.cg. Valeur Liquidative (VL) en XAF. Performance en %.

SPECTACLE



Djason Philosophe The Winner, O Vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo-Mboka en spectacle tous les samedis à partir de 16h00 au Restau Bar «MASSALA», 25 bis rue Haoussa, rond point Poto-Poto.



LES VENDREDIS DU JAZZ



UN SON AUTHENTIQUE
POUR UN MOMENT EXCEPTIONNEL

AVEC FREDY MABANZA & WAKASSA GROUP

VENDREDI 17 JUIN, DE 20H À 23H

LE BISTRO PARISIEN



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



DÉMOCRATISATION DE LA RDC

Onésime Kukatula appelle les Congolais à s'appropriier le processus électoral

Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, le rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), a exhorté chaque citoyen congolais à poser des actes civiquement responsables, sachant qu'une élection bien organisée peut ouvrir des horizons nouveaux au pays.

Les Dépêches de Brazzaville: Monsieur le rapporteur adjoint, la RDC attend ses troisièmes élections pluralistes depuis l'instauration de la démocratie. Que représente, pour vous, ce moment dans l'histoire du pays ?

Onésime KUKATULA : La réponse à cette question me conduit à évoquer deux aspects importants de l'histoire de la RDC, dans ses aspects liés aux élections pluralistes organisées d'abord en mai 1960 avec le triomphe de Lumumba et en 2006 au terme du Dialogue inter congolais et à l'évolution de la démocratie dans notre pays depuis 1990. En premier lieu, il sied de rappeler que l'élan démocratique pris par le pays au lendemain de l'indépendance avait été annihilé par une dictature sanguinaire imposée pendant trente deux ans à travers l'instauration du parti-Etat et le recours à des moyens fallacieux pour confisquer le pouvoir. C'est alors que débuta la longue lutte pour la démocratisation du pays dont les événements les plus marquants sont notamment la résistance des lumumbistes nationalistes dont l'un des leaders actifs est le patriarche Antoine Gizenga, la lettre des 13 parlementaires au Maréchal Mobutu, le discours du 24 avril 1990, la révolution de l'Afdl et le dialogue de Sun City. Ces événements symbolisent la détermination de la population congolaise à passer d'un système dictatorial à un régime réellement démocratique dont les institutions sont mises en place au moyen des élections transparentes, crédibles et apaisées. Ils ont abouti au retour à la légalité tant réclamé depuis le règne du Maréchal Mobutu. Ainsi, depuis 2005, le processus électoral congolais est en marche malgré quelques escarmouches. Ces troisièmes élections pluralistes

sont donc une occasion pour la RDC de réitérer son engagement à la démocratie et de faire preuve de sa maturité en matière électorale ayant tiré les leçons de 2006 et 2011. Elles sont surtout une interpellation pour toutes les parties prenantes au processus électoral. Ce moment représente, en somme, un tournant décisif pour consolider et asseoir la démocratie conformément à l'esprit de Sun City.

LDB: Aujourd'hui, peut-on affirmer que la culture démocratique est définitivement enracinée dans la société congolaise ?

O. K. : Pas du tout. J'estime humblement que malgré les avancées considérables enregistrées depuis 1990 en termes de liberté d'expression, de séparation de pouvoir et d'égalité des individus, le chemin à parcourir reste encore long car, la démocratie ne s'obtient pas de manière spontanée ; elle est plutôt une résultante d'un engagement ardu et d'une détermination constante du peuple. La démocratie ne se décrète pas, elle se constate par des faits. Aussi, aucune démocratie ne s'est construite en 26 ans. Il y a certes des acquis à consolider tels que la liberté de la presse mais surtout des efforts supplémentaires à fournir dans tous les secteurs.

Par ailleurs, contrairement à une certaine tendance qui voudrait que l'enracinement des valeurs démocratiques dans la société soit l'apanage des seuls dirigeants, il se dégage de plus en plus que l'absence de démocratie dans des nombreuses formations politiques, des associations de la société civile, les entreprises et les mutualités où les leaders le sont à vie et où l'alternance et la liberté d'opinion en interne font défaut peut la contraindre à demeurer dans un état embryonnaire. Cela malgré que les statuts de ces structures prévoient l'alternance. La solution à l'enracinement des valeurs démocratiques dans la société congolaise passe par l'éducation politique du peuple, qui est la première condition essentielle à la participation consciente et responsable au processus de démocratisation et aux élections. L'apprentissage de la démocratie doit commencer dès le bas âge et se



Onésime Kukatula Falash

prolonger à l'université et plus tard dans les institutions de l'Etat.

LDB: Vous faites partie des acteurs majeurs du processus électoral en cours, en votre qualité de Rapporteur Adjoint et membre de l'Assemblée Plénière de la CENI, quelle différence faites-vous entre la période que traverse le pays actuellement et les élections passées en RDC ?

O. K. : Il me semble que le pays a été rattrapé par les problèmes pendant de la période 2010 - 2013 essentiellement, le fétichisme du délai, la séquence des élections et la révision du fichier électoral. Comprenez que le débat actuel porte sur l'organisation de l'élection du président de la République en relation avec le respect du délai constitutionnel et le séquençage des élections. En plus, le dialogue national convoqué par le président de la République, le 28 novembre 2015, pour résorber ces questions électorales continue à susciter une certaine tension. Or, le problème des mandats et de leurs délais concerne toutes les institutions issues des urnes et sont réglés par la Constitution de la République. Mais aujourd'hui, l'attention se focalise sur le seul cas du président de la République alors que le même problème se pose depuis près de dix ans pour le mandat des sénateurs, des députés provinciaux et des gouverneurs. Article 70, 103 et 105.

LDB: Pensez-vous que la Commission électorale nationale indépendante soit suffisamment outillée

pour organiser les élections sans l'apport extérieur ?

O.K : En matière électorale et surtout dans une jeune démocratie aux dimensions de la RDC, il est difficile de faire cavalier solitaire dans l'organisation des élections même quand on dispose de l'expertise requise. L'appui des partenaires techniques et financiers a toujours été d'une importance capitale autant qu'il contribue au renforcement de la transparence du processus électoral et peut permettre de décanter notamment des problèmes d'ordre logistique et financier. Par ailleurs, n'oublions pas que la CENI n'en est qu'à sa troisième expérience et que le rôle des partenaires techniques et financiers lors des élections de 2006 et 2011 n'a pas été le moindre. Oui, la CENI est suffisamment outillée pour organiser avec professionnalisme les élections mais elle compte énormément sur l'appui des partenaires techniques et financiers pour remplir de manière efficiente et efficace sa mission. C'est là le sens même du Comité de partenariat du PACEC qui se réunit mensuellement avec la CENI pour évaluer le processus électoral. A cet effet, la résolution 2277 du Conseil de sécurité a clairement manifesté ce partenariat en mandant la Monusco de « fournir une assistance technique et un soutien logistique pour la révision des listes électorales et, ... fournir un soutien logistique pour faciliter la tenue des élections ». La mission d'experts des questions électorales des Nations unies dépêchée à Kinshasa du 24 avril au 10 mai 2016 sous la conduite de M. Tadjouline Ali Diabacté (directeur adjoint de la division de l'assistance électorale du département des affaires politiques) pour évaluer les besoins liés à la révision du fichier électoral et aux élections en est une résultante.

LDB: Vous avez toujours souhaité des élections vues comme une fête et non un drame. Dans quelles conditions cette assertion peut-elle devenir réalité en RDC ?

O.K : Cette expression empruntée au président honoraire de la CENI, l'abbé Apollinaire Malumalu, est en réalité une interpellation à toutes les parties prenantes au processus

électoral pour s'impliquer dans l'ensemble du processus électoral au lieu d'attendre uniquement le jour du vote. Pour ce faire, le législateur doit mettre à la disposition de la centrale électorale et en temps opportun, les lois nécessaires en se basant sur les observations des autres parties prenantes, le gouvernement doit disponibiliser les fonds à bonne date en exécutant correctement le plan de décaissement, la société civile doit veiller à l'éducation civique et électorale des électeurs, les partis politiques doivent mobiliser, sensibiliser et former les électeurs, s'assurer de la bonne organisation des différentes opérations et surveiller le scrutin et la CENI doit exécuter scrupuleusement son plan opérationnel, etc. Parce que la défektivité d'un aspect risque d'avoir un impact négatif sur tous les autres aspects et le manque de crédibilité envers un processus électoral, peut entamer le processus de démocratisation du pays et bloquer l'ensemble des objectifs de développement. Bref, chaque citoyen congolais doit s'approprier le processus électoral en posant des actes civiquement responsables sachant qu'une élection bien organisée peut ouvrir des horizons nouveaux à son pays.

LDB: Quel message adressez-vous, en ce moment précis aux dirigeants congolais, aux politiques et au peuple congolais ?

O.K : J'en appelle à la conjugaison mutuelle des efforts pour consolider les acquis en termes de démocratie, de développement et de paix à travers un soutien inconditionnel au processus électoral en cours. Cela passe notamment par une participation massive et conséquente à l'enrôlement des électeurs dont l'objectif est de doter le pays d'un fichier électoral fiable, inclusif et consensuel, premier enjeu d'une élection voulue crédible, transparente et apaisée. Car sans liste électorale, l'organisation des élections s'avère hypothétique et sans élection, le processus démocratique est en péril.

Lucien Dianzenza

SOCIÉTÉ

Lancement de la campagne d'éducation civique et électorale

Cette première campagne du projet d'éducation civique et électorale de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) a été lancée, le mercredi 15 juin à Kinshasa. Elle est placée sur le thème : « L'engagement citoyen pour l'amélioration de la situation dans le pays en vue du développement ».

Selon le secrétaire général de la Cenco, Abbé Léonard Santedi, cette campagne ne se limitera pas seulement à Kinshasa. Elle sera étendue sur tout le territoire national en ciblant les diocèses catholiques. Dans le temps, la campagne d'éducation civique et électorale s'étendra jusqu'au mois de novembre de l'année en cours. Pour mener à bien cette campagne de



L'abbé Léonard Santedi

sensibilisation de la population congolaise, la Cenco va déployer dix mille formateurs dans les quarante-sept diocèses du pays en parcourant le Congo profond.

A entendre, l'abbé Léonard Santedi, cette campagne répond à la vision propre de l'épiscopat congolais. « Eduquer c'est bâtir les personnalités surtout la jeunesse et aussi les femmes à prendre en main leur destinée en mais pour ».

Le projet d'éducation civique et électorale, explique-t-il, « c'est avant, pendant et après les élections. C'est un engagement pris par l'église pour former la popu-

lation à ne pas être passive mais participer à la construction d'un Etat de droit », laisse-t-il entendre.

Cette campagne de l'Eglise catholique tombe à point nommé, parce que la RDC se prépare aux élections, il faut une population avisée pour qu'elle ne soit pas manipulée par des politiciens mal intentionnés et en mal de repositionnement. Une population informée et formée sera en mesure de voter en toute responsabilité. Si d'autres structures chargées de l'éducation civique et électorale peuvent emboîter le pas à la Cenco, cela sera bénéfique pour l'intérêt de peuple congolais qui veut des élections crédible et apaisées.

Aline Nzuzi

MARCHÉ DE CHANGE

Le Franc congolais poursuit sa descente aux enfers!

C'est depuis le mois de mars que la monnaie nationale a commencé à se déprécier par rapport aux devises étrangères atteignant des seuils jamais soupçonnés.

Le social des Congolais et, particulièrement des Kinois, ne fait que se dégrader ces derniers temps. L'inflation galopante actuelle sur fond d'une dépréciation continue du Franc congolais (FC) aura laminé les derniers espoirs d'une population qui assiste impuissante à la détérioration de ses conditions de vie. Chaque jour qui passe est un nouveau challenge pour la survie. C'est depuis

le mois de mars que les choses ont commencé à s'empirer lorsque le dispositif mis en place par le gouvernement pour contenir les effets nuisibles sur la stabilité du cadre macroéconomique a cédé. Le dossier BIAC avec, à la clé, le gel par le gouvernement de la ligne de financement, lui octroyé via la Banque centrale, avait rajouté à l'atmosphère délétère d'un environnement socio-économique déjà fragile. Les mesures prises pour réduire la masse monétaire sur le marché n'ont pas non plus produit les effets escomptés. Ce qui, de l'avis de nombreux analystes, a ouvert le champ libre au dollar américain pour reprendre son ascendance sur le Franc congolais. Alors qu'il y a quelques mois, le billet vert se négociait encore autour de 9.1 ou 9.2 FC à travers la ville, cette fois-ci, il s'est davantage raffermi au point de surclasser le franc congolais qui connaît l'une de ses pires

dépréciations.

Pour l'heure, le roi dollar a déjà franchi la barre fatidique de 1000 FC dans certains coins de la ville. Chose inimaginable, il y a quelques temps. Les effets collatéraux sur les prix des biens et services ne se



Des billets de Franc congolais

sont pas fait attendre. Si le prix d'essence à la pompe n'a pas encore bougé, la population est bien obligée, quant à elle, de déboursier un peu plus pour se procurer les besoins de première nécessité. Entre-temps, les salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat continuent à être payés à l'ancien taux de 9.2 FC pour un dollar. Au gouvernement, la tendance est à mettre cette fluctuation monétaire sur le compte de l'évolution de la situation économique et financière au niveau international avec, en toile de fond, la baisse des cours des matières premières dont est tributaire l'économie congolaise. Toutefois, les perspectives économiques ne sont guère rassurantes lorsqu'on sait que la Banque centrale avait annoncé, en début de ce mois de juin, avoir abaissé ses prévisions de croissance du PIB de +6,6 % à +5,3 % pour 2016.

Alain Diasso

MOTION DE CENSURE

Matata Ponyo de nouveau sur la sellette

Quatre-vingt-six signatures sont déjà collectées sur les cent vingt-cinq prévues par le règlement d'ordre intérieur de la Chambre basse du Parlement.

Alors qu'il y a peu de temps, soit au mois d'avril, il venait de répondre à une question orale avec débat initiée par le député, Crispin Mbindule, en rapport avec l'évaluation du niveau d'exécution du programme quinquennal de l'exécutif national, le Premier ministre, Matata Ponyo, est déjà sous la menace d'une motion de censure en gestation. L'auteur n'est autre que son pourfendeur d'hier, le député national, Crispin Mbindule qui, visiblement, n'a pas digéré les explications fournies par le Premier ministre en rapport avec les préoccupations soulevées dans sa question orale. Pour lui, aucune explication du Premier ministre ne tient la route et par conséquent, son bilan à la tête du gouvernement, ces quatre dernières années, s'est avéré un véritable gâchis pour le pays. Et pourtant, l'incriminé, dans sa réponse, s'était vanté notamment des améliorations enregistrées dans le secteur non agricole où, selon lui, le taux d'emploi est passé de 36,1% à 43,5% entre 2005 et 2012, soit une hausse de 7%. Appliquant le règlement d'ordre intérieur de la Chambre basse, qui lui offre la possibilité de commuer sa question orale en une motion de censure, le député, Crispin Mbindule, ne s'est pas fait prier pour passer à l'acte. Clôturant la procédure d'interpellation du Premier ministre, il avait annoncé une motion de méfiance contre Matata Ponyo. Ce qui fut fait. Les députés anti-Matata, tant de la majorité que de l'opposition, ont sauté sur l'occasion pour en découdre avec un Premier ministre, dont le discours pompeux basé sur la stabilité du cadre macroéconomique ne cadre plus avec la réalité des faits sur terrain. A la clôture

de la session parlementaire ordinaire de mars, intervenue ce 15 juin 2016, ladite motion avait déjà recueillie un minimum de 86 signatures, apprend-on. Elle pourrait être relancée à la session de septembre prochain avec possibili-



Matata Ponyo à la tribune de l'Assemblée nationale

té d'être inscrite dans l'ordre du jour des travaux, si jamais le nombre des signatures réglementaires avait atteint (soit 125 signatures). « C'est un problème de tous les députés et de la population que les élus représentent. Je ne m'acharne pas contre la personne de Matata, je suis contre la façon de gérer la chose publique dans notre pays parce que la population souffre », n'arrête de marteler l'initiateur de la motion. Ce dernier entend aller jusqu'au bout de sa requête en précipitant, pourquoi pas, la chute du Premier ministre dont la gestion opaque de la chose publique paraît ne plus répondre aux attentes. Au-delà, sa motion de censure met également une emphase particulière sur la persistance du drame des massacres et kidnappings, dont souffrent les populations congolaises vivant à Lubero, Butembo, Beni, Mambasa et Irumu. Reste à savoir si cette motion de censure, la énième du genre, initiée contre Matata Ponyo passera ou si elle ne va pas arpenter la voix de l'oubli, à l'instar des initiatives similaires élaborées par le passé. Dossier à suivre.

A.D.

KINSHASA

Un nouveau directeur de mission à l'USAID

Christophe Tocco qui a prêté serment ce mardi 14 juin dirigera à la fois la mission bilatérale de l'USAID/RDC et le bureau régional de l'Afrique centrale.

Christophe Tocco n'en est pas à sa première mission en RDC. En effet, il a déjà assumé les fonctions de directeur adjoint au niveau de la représentation locale de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Cette charge entre en compte parmi les autres exercées en plus de vingt ans d'expérience en gestion et mise en œuvre de programmes de développement international. Dans le cadre de ses nouvelles attributions, d'importantes responsabilités lui incombent désormais. Savoir que déjà, au sein du bureau régional de l'Afrique centrale, il aura à s'occuper du Programme régional pour l'environnement en Afrique Centrale et de ceux qui luttent contre l'Armée de résistance du Seigneur ainsi que ceux qui appuient la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Par ailleurs, il sied de noter que sa sphère d'action est étendue au Congo-Brazza et à la Centre Afrique car l'USAID/RDC gère également des programmes en République Centrafricaine et en République du Congo.

L'agence américaine souligne que le directeur de mission entre en fonction à un moment particulier. En effet, il est considéré dès lors le fait qu'il « assure le leadership de l'USAID/RDC au moment où les progrès remarquables actuellement enregistrés en RDC doivent être soutenus et étendus ». Il est fait allusion ici notamment à « la réduction de la mortalité maternelle et infantile ». À ce propos, l'Enquête de démographie et de santé révèle que « le taux de mortalité infantile a baissé de 30% sur toute l'étendue du pays entre 2007 et 2014 et plus de 150 000 vies d'enfants ont été sauvées dans les zones de santé appuyées par l'USAID au cours des trois dernières années ».

À James Swan, ambassadeur des États-Unis en RDC de préciser que Christophe Tocco « prend les commandes de la mission à un moment exceptionnel pour le pays ». Et d'ajouter en sus par ailleurs qu'il a une très bonne connaissance du portefeuille de l'USAID en RDC doublée d'une « compréhension claire de l'environnement politique complexe, ayant joué un rôle clé dans le dialogue relatif aux politiques à l'égard des institutions du gouvernement congolais et à la coordination des bailleurs ».



Christophe Tocco, nouveau directeur de mission de l'USAID/RDC

Un homme d'expérience

Détenteur d'un diplôme en économie à l'Université de Californie à Los Angeles avec grande distinction, Christophe Tocco, apprend-on, a l'avantage d'avoir exercé dans des pays tels que le Maroc où il a été volontaire du Corps de la Paix dans des zones rurales, puis a rejoint l'USAID comme directeur du bureau éducation. Mais aussi

le Rwanda, la Jordanie et le Sénégal où il a œuvré comme superviseur du bureau de la programmation chargé de la stratégie, de la conception des projets, du suivi, du budget et de la supervision des programmes de l'USAID. Par ailleurs, toujours au Sénégal, il a été directeur adjoint du bureau régional de cette même agence. Ce, en y développant et dirigeant le Sahel Joint Planning Cell. En outre, dans son exercice de directeur adjoint du bureau régional, il a géré les programmes de développement bilatéraux et le personnel de l'agence américaine en Mauritanie, au Burkina Faso, au Niger, au Tchad, au Cap Vert, en Gambie et en Guinée Bissau. Des expériences de vie dont il tire régulièrement parti, notamment le fait qu'il parle couramment le français, l'espagnol et l'arabe.

Pour ce qui est de l'Agence internationale de développement du gouvernement des États-Unis, il convient de savoir qu'en RDC, elle travaille de concert avec le peuple pour mettre en œuvre, chaque année, un portefeuille de plus de 350 millions de dollars américains. Ces fonds, l'USAID les affecte dans divers secteurs, à savoir la santé, l'éducation, la bonne gouvernance, l'assistance humanitaire, l'agriculture, les droits de l'Homme et l'environnement.

Nioni Masela

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Les citoyens édifiés sur les droits de l'enfant

À l'occasion de la célébration de la journée de l'enfant africain le 16 juin par la direction départementale des affaires sociales de Pointe-Noire au centre social Jean Baba, Jean Didier Claude Bouity, magistrat, substitut du Procureur de la République près le tribunal des enfants de Pointe-Noire a fait une communication axée sur les droits des enfants. Ce, en présence de Didier Ibouanga et Marcel Poaty, respectivement conseiller à la jeunesse du préfet de Pointe-Noire et conseiller socio culturel du maire de la ville.

Le 16 juin de chaque année a été instituée la « Journée de l'enfant africain » par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) depuis 1990 en souvenir du massacre perpétré à Soweto en 1976 par le régime d'apartheid en Afrique du Sud. L'organisation panafricaine de l'époque puis l'actuelle l'Union africaine ont utilisé cette journée pour célébrer les enfants en Afrique et inspirer une réflexion et des actions en vue de relever la multitude des défis auxquels les enfants africains sont quotidiennement confrontés.

La 26^e édition est célébrée cette année sur le thème « Conflits et crises en Afrique : protégeons les droits de tous les enfants. Le Congo qui a été durement affecté par les effets néfastes des conflits armés au cours de la décennie 1990-2000, dont les enfants ont payé un lourd tribut et, en raison des crises latentes dans les pays environnants, a décidé de travailler dans la promotion de la prévention des conflits et l'éducation à la paix, en conformité avec les dispositions juridiques internationales et régionale de protection de l'enfant dûment ratifiées et de la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo.

Ainsi, le gouvernement de la République par l'entremise du ministère en charge des Affaires sociales a décidé de célébrer la

Journée de l'enfant africain cette année en lançant la campagne nationale pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en République du Congo suivant la note conceptuelle du Comité africain d'experts sur les droits et le Bien-être de l'enfant « La célébration de la Journée de l'enfant africain sur le thème de la protection des droits de tous les enfants lors des crises et conflits en Afrique redonne l'occasion à chacun de nous de bannir à jamais les crises et conflits car beaucoup d'enfants en Afrique sont menacés par la brutalité des conflits armés. En période de conflits et crises, les enfants sont privés de ressources dont ils ont besoin sur le plan matériel, spirituel et affectif pour survivre,

s'engage dans la campagne pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans notre pays le Congo, nous sollicitons le renforcement des actions sur la protection de l'enfance en situation de conflit ainsi que la garantie de la protection et la préservation de la vie et du bien-être des enfants à travers l'implication de tous par une meilleure sensibilisation à la prévention des conflits et l'éducation à la paix ».

Dans son exposé en lien avec le thème de la journée, Jean Didier Claude Bouity, Procureur de la République près le tribunal des enfants, a insisté sur les droits des enfants citant les textes nationaux telle la loi n° 4-2010 du 14 Juin 2010 portant



Marie Thérèse Loemba, dd affaires sociales prononçant son mot crédit photo «Adiac»

se développer et s'épanouir. Ce qui les empêche de jouir de l'ensemble de leurs droits, de donner la mesure de leurs capacités ou de participer à une vie de la société en tant que membres de celle-ci et à part égale », a dit Marie-Thérèse Loemba, directrice départementale des affaires sociales de Pointe-Noire.

Au nom des enfants, Vouembé Henrietta, membre du parlement junior des départements de Pointe-Noire et du Kouilou a renchéri « Les droits de l'enfant sont une branche des Droits de l'homme, visant la protection de l'enfant en tant qu'être humain. À ce propos, nous avons droit à une protection et à des soins attentionnés au maintien d'un lien avec les parents biologiques. Au moment où le gouvernement

protection de l'enfant en République du Congo et les textes internationaux telle la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 « Cette communication a été importante pour que tout le monde s'approprie cette notion des droits des enfants pour qu'on ait un aperçu de ces droits surtout en période de conflits armés. Il fallait donc décrire la situation, la définir et rappeler les textes qui répriment ceux qui ne respectent pas les droits de l'enfant » a-t-il dit.

Le récit des enfants sur les textes relatifs aux droits des enfants et la projection du document filmé sur les violations et les atteintes aux droits des enfants ont mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ PUBLIQUE

Vers la tenue du Comité de direction de l'hôpital Adolphe Sicé

Le premier conseil d'établissement de l'hôpital général Adolphe Sicé, tenu le 14 juin à Pointe-Noire a décidé de réunir dans les tout prochains jours le Comité de direction de cette structure sanitaire publique.



Jeremy Mouyokani et Sidonie Piazza au milieu «adiac»

Le conseil d'établissement s'est déroulé sous la supervision de Jérémie Mouyoki, conseiller technique représentant la ministre de la Santé et de la population, en présence de la directrice de l'hôpital, Sidonie Piazza. A l'issue des travaux qui ont duré une journée, les participants se sont réjouis de la qualité des débats constructifs et enrichissants qui ont caractérisé ce conseil tenu 86 ans après la création de l'hôpital en 1930. « L'objectif de ce conseil était de rendre compte en tant qu'instrument de l'Etat, car notre vocation c'est de restaurer la santé. Nous utilisons pour cela, des hommes ainsi que les finances mis à notre disposition par l'Etat et, donc le fait que l'hôpital ait son statut d'établissement public et que nous sommes dotés d'une personnalité morale avec autonomie, nous donne des droits mais aussi des devoirs, qui sont non seulement de rendre compte mais, de faire en sorte que notre stratégie soit connue, partagée, adoptée, approuvée au cours d'un Comité de direction. Mais, avant ce comité de direction il était obligatoire de tenir un conseil d'établissement qui puisse baliser la route pour arriver au comité de direction avec des documents très bien faits », a-telle indiqué.

L'établissement étant maintenant sous le contrôle du ministère de tutelle après avoir reçu son statut d'établissement public grâce à l'implication personnel de la directrice générale, a des préoccupations liées à la vétusté des bâtiments. « En sus de ce que la ministre nous dira, l'hôpital général Adolphe Sicé s'est strictement dégradé et avec ça les infrastructures de distribution d'eau et d'électricité qui mettent en danger tous les équipements. A côté de cela, il y a naturellement le problème de la qualité des soins, de l'hygiène, l'assainissement, l'hygiène hospitalière qu'on doit obligatoirement continuer d'implémenter, ainsi que la gestion de risque car, depuis quelques années, A Sicé a fait de la qualité des soins son cheval de bataille. Nous, devons continuer parce que, qui dit qualité des soins, dit satisfaction de l'utilisateur de l'hôpital »,

De son côté, le Dr Gildas Hoffman Ngouloubi, président des médecins de l'hôpital A. Sicé de Poine-Noire, l'un des concepteurs des documents a indiqué : « C'est à ce seul titre que nous avons présenté ce document, pour dire aux gens ce que nous comptons faire et avec quel moyen pour le faire. C'est donc lors de la présentation du document au comité de direction que nous allons parler du volet projection sur 5 ans. La santé des Congolais est une priorité. c'est dans ce contexte que nous nous sommes engagés par rapport à nos ambitions et l'accompagnement de la tutelle que nos effectifs soient mis en œuvre ».

À la fin des travaux, le conseiller technique représentant la ministre de la santé s'est dit satisfait du bon déroulement des assises de ce premier conseil d'établissement en prévision du comité de direction qui se tiendra dans les semaines qui viennent. Il a, aussi, apprécié le bon niveau de contribution des participants. « Je voudrais clairement indiquer que, ce conseil a permis de passer en revue ce qui a été la vie de l'établissement depuis au moins l'année 2008. Le bilan des activités, les performances qui ont été réalisées et l'évolution du budget au fil des années. C'étaient des discussions très enrichissantes. L'autre point qui a suscité beaucoup d'interventions concerne les activités prévues au titre de l'année 2016 », a-t-il dit.

Le conseiller technique a, enfin, souligné que dans les jours qui suivent, la direction de l'hôpital recevra des orientations claires de madame le ministre de la Santé et de la population.

Charlem Léa Legnoki

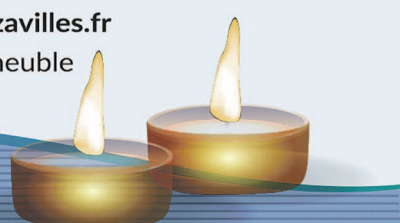
**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



MOTS FLÉCHÉS N°107

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

BRISER LA CROÛTE	EAU DE MER	DÉFAVORISER	EMBALLAGE DE POUDRE	INVITÉS	CHEF CHINOIS	NOM DE THÉÂTRE
VERT TENDRE	PRÉNOM FÉMININ	EXPRIMERAI	AIMÂT VRAIMENT CRIER DANS LA RUE	CONVOITE	JOYEUSES RÉACTIONS	
SECRET RÉVÉLÉ						
ÉTENDRE À TOUS						
					BIEN FOURNI	
BON POUR TRACER		CAUTIONNÉE				ARRIVE À ATTEINDRE
PETIT LIEUTENANT		À MOITIÉ				
	ANCIEN ROYAUME ASIATIQUE			ADRET OU UBAC	ELLE A SES PETITS PROTÉGÉS TRÈS IRRITÉE	
LE TEMPS DU GÉOLOGUE		ENFANT DE LA FAMILLE			ACTINIUM POUR LE CHIMISTE	
EXISTES		FAÇON D'ÊTRE			PETITE VOITURE	
	MESURE			ÉTRANGER À LA RELIGION		
	TERRAIN DE TENNIS					
PRINCIPE CHINOIS	NOMMA			CONTESTE		
	GORGÉE D'EAU					
		FAIS DE L'EFFET			AGENT DE LIAISON	POCHE D'ESTOMAC D'OISEAU
		VIDÉE TELLE UNE BARQUE			POINT NÉGATIF AU GOLF	
COLLECTE				ANNULE UNE LOI		
OTTOMAN				EST-SUD-EST		
		AVOUE SON DÉSAVEU				DÉTRUIT PROGRESSIVEMENT
		IL TIENT TÊTE				AUXILIAIRE DE TOUS LES TEMPS
ROCHER EN MER			ATTEINT PAR LE MAL DU SIÈCLE EXPERT			
ADVERBE DE LIEU						
	PRÊTRE ORTHODOXE			INITIALES DEVANT LE CHRIST	(QU'IL) POSSEDE	
	ADRESSE DE PC					
HOMME D'AUTREFOIS				HABILLER POPULAIREMENT		
PAPI						
		SON CHEF-LIEU EST BEAUVAIS				MORCEAU DE TERRAIN

SUDOKU N°107

>FACILE

6		1	3					
			7		8			
	4	7	8	9	1		3	
	1	5	6		4			2
8	9			1			5	3
7			3		9	1	6	
	3		9	4	8	6	7	
		8	6					
			2		3		5	

>MOYEN

1	9		2	6	7			
5		7	1					
		8	7		3	9		5
	1				5	8		
			8		2			
		2	6					3
7	9	3		1	4			
					8	2		7
		5	4		7		6	3

>DIFFICILE

		3	8					5
	6	2					1	9
	7	9	6					
	8		9	3			5	
	1			4				2
		5		2	6			8
					4	9		1
	5	8				4		3
	9				5	8		

MOTS CROISÉS N°107

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Il fait parfois négligé. - 2. Belle de nuit. L'une des Cyclades. - 3. Causé un préjudice. Te laissais aller. - 4. Utilisa son pistolet. Roulés dans la farine. - 5. Met l'oh à la bouche. Tour abrégé. - 6. Le faux est un traître. Transporté... ou enlevé. - 7. Île en Atlantique. Une aubaine pour le marchand de sable. Il survit après coup. - 8. Affluent du Rhin. Second ou seconde. - 9. Premier criminel. Qui manque singulièrement d'intérêt. - 10. Qui ne peuvent cacher leur profonde irritation.

>VERTICALEMENT A. Il se trouve régulièrement sur les dents. - B. Boîte à lunettes. Qui appuie sur la détente. - C. Période de sérénade. Joignit les deux bouts. - D. Éclat de rire. Rugueux pour la langue. Initiales pieuses. - E. Blonde anglaise. Fit passer un souffle nouveau. - F. Couvre-chef. Abri du lièvre. - G. Faire sauter un train. Ultime rapport à la belote. - H. Jurassique inférieur. Qui est difficile à avaler. - I. Nul ne peut l'ignorer. Impôt indirect. Arrivé au monde. - J. Aux oreilles taillées en pointe.

MOTS À MOTS N°107

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① N A G E R + G E N E = E | | | | | E
- ② T A I R E + R E P S = S | | | | | E
- ③ C E T T E + T O L E = C | | | | | E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°106

T	D	D	A	A	P
M	O	L	E	N	E
R	A	M	O	N	E
A	C	C	E	S	S
H	A	N	I	N	O
T	A	T	E	T	R
O	T	A	S	E	J
R	A	T	C	H	O
A	C	C	R	O	C
L	D	U	C	A	L
C	A	P	E	T	N
P	A	N	E	T	U
T	I	C	T	A	C
E	H	I	U	T	F
G	R	A	A	L	V

MOTS CROISÉS N°106

F	O	U	T	R	E	M	E	N	T
O	B	S	C	E	N	I	T	E	
R	E	H	S	R	A	T	A		
F	I	N	A	S	S	E	R		
A	R	I	D	E	S	Q	A	T	
I	T	O	M	B	E	U	R	S	
T	E	R	R	E	S	E	T		
U	S	A	L	T	R	O	P		
R	A	T	I	E	R	E	T	I	O
E	U	E	R	A	G	U	S	E	

SUDOKU N°106

5	3	8	7	1	2	4	6	9
1	2	4	8	9	6	5	3	7
7	9	6	4	5	3	1	8	2
4	7	2	1	3	8	6	9	5
3	7	9	1	7	4	8	2	3
3	8	9	2	6	5	7	1	4
8	6	7	5	2	9	3	4	1
2	4	5	3	8	1	9	7	6
9	1	3	6	4	7	2	5	8
2	3	8	9	6	7	1	5	4
1	4	7	5	3	8	6	9	2
9	5	6	4	2	1	8	3	7
3	7	9	1	4	2	5	6	8
4	8	5	3	7	6	2	1	9
6	2	1	8	5	9	7	4	3
5	9	2	7	1	4	3	8	6
7	1	4	6	8	3	9	2	5
8	6	3	2	9	5	4	7	1
7	2	3	9	4	8	6	5	1
1	5	9	3	6	7	4	8	2
6	8	4	5	1	2	7	3	9
4	1	5	2	8	3	9	6	7
3	6	8	7	9	1	2	4	5
2	9	7	4	5	6	8	1	3
9	4	1	6	2	5	3	7	8
5	7	2	8	3	4	1	9	6
8	3	6	1	7	9	5	2	4

MOTS À MOTS N°106

1/CARRELEUR 2/DÉRISOIRE 3/SÉLECTEUR.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Les équipes remontent demain sur l'aire de jeu



Un des matchs de la phase aller Crédit photo adiac

Dix rencontres sont prévues à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, dans le cadre de la 20^e journée de la compétition, soit la première de la phase retour, qui débute ce 17 juin pour prendre fin le dimanche 19 du même mois.

Le premier match, du vendredi 17 juin, opposera Tongo FC à FC Kondzo au stade Alphonse-Massamba-Débat. Cette dernière équipe devrait prendre sa revanche d'autant plus qu'à l'aller, Tongo FC s'était imposé 1-0, même si au classement de la manche aller, FC Kondzo a terminé 9^e tandis que Tongo a occupé la 16^{ème} place. Le second match du jour, mettra aux prises Inter club (12^e avec 22 points) et AS Kimbonguela (10^{ème} avec 23 points). A l'aller, rappelons-le, les militaires de l'Inter avaient courbé l'échine 0-1. S'ils ne

parviennent pas à remonter la pente cette-fois, c'est l'équipe adverse qui confirmera sa suprématie, à défaut d'un nul.

Par ailleurs, le samedi 18 juin, Cara (6^e avec 33 points) recevra Munisport (19^e avec 10 points) qui l'avait battu à l'aller 1-0. Ensuite, la Jeunesse Sportive de Poto-poto (JSP) rencontrera les Jeunes Fauves. Le match aller entre les deux formations s'était soldé sur une victoire de JSP 1-0. La Jeunesse Sportive de Talangaï (2^e au classement avec 43 points) en découdra avec La Mancha (7^e au classement avec 25 points); le dimanche 19 juin avant que Saint Michel de Ouénzé (14^{ème} au classement avec 21 points) ne se mesure à Diables noirs (5^e au classement avec 38 points). Lors de la manche aller, les diabolins s'étaient inclinés 0-2.

A Pointe-Noire, Pigeon Vert (dernier au classement avec 6 points) recevra Patronage qui l'avait dominé au match 2-0. Après ce match, le tour reviendra à V. Club (18^e au classement avec 18 points) d'en découdre avec Etoile du Congo (3^e avec 42 points). Les V clubiens qui ont perdu le match aller 1-2 tenteront assurément de prendre leur revanche à domicile. Au stade Denis-Sassou-N'Guesso de Dolisie, l'AC Léopards qui avait perdu le match aller devant l'AS Cheminots 1-3 fera de son mieux pour rendre aux cheminots la monnaie de leur pièce. Premiers au classement avec 47 points, les Fauves du Niari n'ont pour objectif que de consolider leur place de leader. C'est sur le terrain que les choses vont se confirmer.

Rominique Nerplat Makaya

EURO 2016

La France en 8^e, Roumanie et Suisse dos-à-dos

La France est devenue la première équipe qualifiée pour les 8^e de finale de «son» Euro, en battant l'Albanie au bout du suspense mercredi (2-0) à Marseille. Auparavant, la Suisse a été accrochée par la Roumanie (1-1) et devra l'emporter contre les Bleus lors de la 3^e journée pour voir le second tour.

Deuxième victoire en deux matchs pour les Bleus de Didier Deschamps, tombeurs de l'Albanie (2-0). A Marseille, le sélectionneur français avait renvoyé ses deux « stars » Pogba et Griezmann sur le banc pour opter pour un 4-2-3-1 supposé mettre en valeur la vista de Payet et la vitesse de Martial et Coman. Mais les coéquipiers de Blaise Matuidi ont longtemps patiné, avec une première période inquiétante.

Au retour des vestiaires, Pogba remplace un Martial transparent, sans vraiment changer la physionomie du match. Ce sont d'ailleurs les Albanais qui sont proches d'ouvrir le score, lorsque Sagna détourne un centre de Hysaj sur le poteau de Lloris (52^e). Il faut attendre la 69^e pour voir une réaction concrète de la France, avec une belle tête de Giroud...sur le poteau.

Alors que les minutes s'égrènent et que les supporters des Bleus commencent à se projeter sur le match face à la Suisse, Antoine Griezmann, lancé à la 68^e, libère les siens d'une tête victorieuse à la 90^e. Homme du match face à la Roumanie, Payet double la mise à la 96^e, donnant un peu plus d'ampleur au succès français. Sans lever tous les doutes sur la qualité du jeu des Bleus.

Prochain adversaire de la France, la Suisse n'a pas su s'imposer face à la Roumanie (1-1), malgré une grosse domination (67% de possession, 6 tirs cadrés contre 3, 452 passes réussies contre 171). C'était d'ailleurs, au Parc des Princes, les Roumains qui avaient ouvert le score (Stancu, 18^e sur penalty). Inefficace devant le but adverse, la Nati égalise finalement sur corner, par l'entremise de Mehmedi (57^e). Le score final ne fait décidément pas les affaires des Suisses, qui affronteront la France le 19 juin à Lille. Alors que les Roumains, qui comptent un point, se mesureront à l'Albanie.

Camille Delourme

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1987 (23)

Le cirque de la vie est constitué d'une réalité duale : la joie et la tristesse. Ces deux sentiments rythment la vie avec leurs corollaires, déception, révolte, dégoût, etc.

Décès, à l'hôpital de Rennes en France, le mercredi 21 janvier 1987, de Jean Taty, médecin de son état. Il est né à Brazzaville, le 19 novembre 1942. Enfant de Poto-Poto, il fait son école primaire à l'école Saint-Vincent puis au lycée Chaminade. Il entre un an plutard au Centre d'études préparatoires, avant de se rendre en France pour des études de médecine. Dans ce cortège macabre, il faut signaler la mort subite du colonel François-Xavier Katali le mardi 5 mai 1987. Né le 7 janvier 1942 à Bolomo dans le district de Dongou (région de la Likouala). Au moment de son décès, il est ministre du Développement rural. Vers la fin de l'année, la mort, infatigable, frappe une fois de plus. Jean-Hyppolite Bakekolo alias Lumumba, alias Opedalé, ancien joueur de l'Etoile du Congo de Brazzaville, meurt le mardi 8 décembre

1987 à Kinshasa. Il y est inhumé le lendemain.

Entretiens, le Symposium littéraire anti-apartheid, le premier dans l'histoire de la lutte contre le pouvoir de Pretoria, s'est tenu, du 25 au 31 mai 1987, à Brazzaville, « ce haut lieu de la conscience universelle », sous le haut patronage du président de la République populaire du Congo, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, le colonel Denis Sassou N'Guesso. À cette occasion, les écrivains, critiques littéraires, hommes et femmes de culture et d'opinion, venus de tous les continents, présents dans la capitale congolaise, proclament leur « solidarité fraternelle et militante avec les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie qui se battent avec une détermination héroïque, pour faire triompher les nobles idéaux contenus dans la Charte adoptée lors du Congrès du peuple le 26 juin 1955, pour l'avènement d'une société où la discrimination est bannie ». Ils saluent « respectueusement la glorieuse

mémoire de tous les patriotes, Noirs, Blancs, et toutes les autres origines raciales qui ont sacrifié leur vie dans le combat pour la liberté notamment, les légions de martyrs innombrables, dont le poète Benjamin Moloise reste un symbole ». Ils rendent « un hommage militant et mérité à la haute stature de Nelson Mandela, incarnation de la volonté inflexible de tout ce peuple qui ne veut marchandiser sa légitime aspiration à vivre libre ». Ils exigent « de ce fait, sa libération immédiate et sans condition ainsi que celle de tous les autres combattants de la liberté, emprisonnés ». Ce symposium a lieu au moment où se tient le procès de Barbie, l'ancien nazi, surnommé le « boucher de Lyon ». Le Congolais Maître Jean Martin MBemba, en compagnie de son collègue Maître Vergès, assure sa défense. Il est reconnu coupable de crimes contre l'humanité. Maître MBemba a profité de cette tribune pour dénoncer l'apartheid, « le nazisme le plus virulent », selon ses termes. Maître MBemba a donc plaidé pour un nazi dont le patron,

Hitler, quitta le stade olympique de Berlin pour ne pas avoir à serrer la main du champion noir américain Jesse Owen. L'histoire a des renversements inattendus.

Dans un registre plus joyeux, le 14 octobre 1987, la Nonciature apostolique annonce au peuple de Dieu du Congo la nouvelle de l'érection du nouveau diocèse et la nomination de son ordinaire. Mgr Anatole Milan-dou est nommé évêque diocésain de Kinkala. Quelques semaines avant cette annonce, en qualité d'évêque auxiliaire de Brazzaville, Mgr Milan-dou assiste, le samedi 19 avril 1987, à l'université nationale chiropractique de Chicago, en compagnie de l'abbé Joseph Yongolo-Nkeoua, à la cérémonie de remise du diplôme de docteur en chiropractie à la Soeur Brigitte Yengo de la Congrégation diocésaine Notre-Dame du Rosaire. En médecine, la chiropractie est un traitement médical par des manipulations au niveau de la colonne vertébrale et du bassin. Ainsi va le Congo, entre joie et tristesse.

MFUMU